ALGERIE : alerte au SIDA

lire page 6

Alire ALGERIE

LZAYER TILELLIT الجزائر الحرّة

JUILLET 1988 n° 15 — FORUM DU LIBRE DEBAT — PRIX : 10 FRANCS

Fondateur : Ali Mécili — Directeur : Y. Djedra

5 juillet 1962 — 5 juillet 1988
Vingt-sept ans d'indépendance

Entrée du GPRA à Alger. Debout à gauche, Benkhedda ; à droite, Krim ; assis à gauche, Mouhend Oulhadj ; au centre Azzédine.

SOMMAIRE

CHRONOLOGIE
Page 2

ACTUALITE
Editorial
Mirages, vertiges... « Dunes »
Page 3

POLITIQUE
Relations extérieures et équilibre intérieur
Page 4

PATRIMOINE
Casbah : chef-d'œuvre en péril
Page 5

SOCIETE
Algérie : alerte au Sida
Profession trabendo
Pages 6-7

DOCUMENT
Assassinats politiques (3)
Page 8-9

DIPLOMATIE
Maroc-Algérie
Page 10

INTERNATIONAL
OUA · sommet arabe
Page 11

IMMIGRATION
Mille détours d'un retour
Les citoyens immigrés se réunissent
Marseille
Page 12-13

CULTURE
La lutte de libération nationale : textes et prétextes
Islam en France, des livres
Théâtre berbère
Page 14-15

ANNIVERSAIRE
Ce jour, la liberté
Brèves
Page 16

M 2335 - 15 - 10,00 F

3792335010003 00150

C'ETAIT EN...

JUILLET 1939
14. Manifestation du PPA à Alger, quatre mille personnes crient les mots d'ordre du parti. 26. Le PPA et le PCA sont interdits.

JUILLET 1945
Le PPA et les AML appellent à l'abstention lors des élections municipales

JUILLET 1946
Le PCA renonce, après sa défaite aux élections de juin, à l'assimilation.

JUILLET 1948
Opération répressive de l'armée française en Kabylie afin de briser la liaison entre le PPA et les maquisards.

JUILLET 1951
Le comité central du MTLD délègue une commission présidée par Mezerna pour diriger le parti après le refus de Messali d'accepter l'offre des pleins pouvoirs.

JUILLET 1952
Le II[e] Congrès du MTLD est repoussé.

JUILLET 1953
14. La police charge les travailleurs algériens près de La Bastille. Pour la plupart militants du MTLD, ils ont scandé des mots d'ordre réclamant la libération des détenus politiques dont celle de Messali Hadj. Il y a plusieurs blessés.

JUILLET 1956
1[er]. Aboutissement des accords entre le FLN (Benkhedda) et le PCA (Hadjeres).
Les communistes intègrent à titre individuel l'ALN-FLN.
5. Succès de la grève générale à Alger lancée par le FLN et l'UGTA.

JUILLET 1957
12. Procès de Djamila Bouhired et de Djamila Boupacha. Ce sont les premières femmes à comparaître devant un tribunal des forces armées. Condamnées à mort, elle seront graciées par le général de Gaulle.

JUILLET 1958
1[er]. Deuxième voyage de De Gaulle en Algérie. Contact direct avec l'armée.

JUILLET 1959
22. Le général Challe déclenche l'opération « Jumelles » qui consiste à passer un véritable rouleau compresseur militaire sur la Kabylie, grande et petite, afin de casser définitivement la résistance armée. Cette opération fera des ravages en Wilaya III qui perd son commandant en chef Abderahmane Mira successeur d'Amirouche.

JUILLET 1961
22. Rencontre à Lugrin (Haute-Savoie) des représentants du gouvernement français et du FLN.
23. Mort du commandant Zaâmoum Rabah, dit Si Salah, qui s'était distingué en rencontrant le général de Gaulle à l'Elysée. Il est tué au cours d'un combat avec l'armée française à Haizer près de Bouïra. Il sera réhabilité le 1[er] novembre 1984 et enterré à El Alia.

JUILLET 1962
1[er]. Référendum d'autodétermination en Algérie. Ahmed Ben Bella déclare qu'il ne peut approuver la décision du GPRA de dégrader le colonel Boumedienne et les commandants Mendjli et Slimane. Le même jour, dans la soirée, l'état-major de l'ALN qualifie cette décision d'illégale.
2. L'état-major du front ouest (Oujda) se solidarise avec le colonel Boumedienne.
3. Au vu des résultats du référendum du 1[er] juillet, le général de Gaulle reconnaît officiellement l'indépendance de l'Algérie. Transfert des compétences de la France à l'exécutif provisoire. Ben Khedda et les membres du GPRA à l'exception de Khider (demissionnaire) et Ben Bella, font leur entrée à Alger.
5. Le FLN choisit cette date pour la commémoration de l'indépendance en référence au 5 juillet 1830, date de l'occupation d'Alger par les troupes du maréchal de Bourmont, le Dey Hussein avait signé alors, la convention prenant acte de l'entrée des colonnes françaises à 12 heures. Fêtes de l'indépendance.
Incidents meurtriers à Oran où une fusillade d'origine indéterminée fait plus de cent morts.
9. Rabah Bitat et M'Hammed Yazid, émissaires du président du GPRA, rencontrent à Rabat, Khider et Ben Bella.
11. Ahmed Ben Bella fait son entrée en territoire algérien, s'arrête à Tlemcen et tient, le **12** juillet, un meeting à Oran. Khider, Boumendjel et Ahmed Francis sont à ses côtés.
12. Ben Khedda et plusieurs membres du GPRA recoivent à Tizi-Ouzou un accueil chaleureux.
16. Dans une interview au *Monde*, Ahmed Ben Bella demande la réunion immédiate du CNRA, *« seule expression organique de la légitimité »*. Ferhat Abbas rejoint le groupe de Tlemcen.
17. Réunion dans l'Algérois du conseil des wilayas, dont plusieurs membres ont tenu une réunion préliminaire à Tlemcen avec Ahmed Ben Bella.
19. Monsieur Boudiaf déclare au *Monde* : *« La solution ne sortira ni du CNRA, ni du congrès* (...). *Les wilayas actuellement réunies pourraient tomber d'accord sur une solution susceptible de nous faire dépasser un cap... »*
20. Libéré, le commandant Slimane rejoint le colonel Boumedienne et Ben Bella à Tlemcen.
22. Le conseil des wilayas a interrompu ses travaux sans parvenir à une formule unanimement acceptée. Mais, à Tlemcen, monsieur Boumendjel donne lecture d'une proclamation instituant un bureau politique du FLN composé de Ben Bella, Khider, Boudiaf, Aït Ahmed, Rabah Bitat, Mohammedi Saïd et Hadj Bennallah. Les membres de ce nouvel organisme, présents à Tlemcen, déclarent le bureau politique *« habilité à assumer la direction du pays »*. Ces décisions sont qualifiées d'illégales à Alger. Ni messieurs Aït Ahmed ni Boudiaf n'acceptent de siéger dans cet organisme.
23. Rabah Bitat, à Alger, approuve les initiatives de Tlemcen et une formule de réconciliation paraît se dessiner. *« Nous sommes à la veille d'une solution »*, dit Yazid. Saad Dahlab démissionne de ses fonctions de ministre des Affaires étrangères du GPRA.
25. Des éléments benbellistes prennent, dans la nuit, le contrôle de Constantine où Ben Tobbal est arrêté.
Krim Belkacem et Boudiaf s'installent à Tizi-Ouzou où ils organisent la résistance au coup de force. Ben Bella, qui avait quitté Oran pour Tiaret, regagne la capitale de l'Ouest algérien. Plusieurs ministres du GPRA quittent Alger.
27. Les partisans de Ben Bella cherchent à leur tour à réaliser un compromis. Khider se rend à Alger et rencontre Ben Khedda, Ben Tobbal est libéré. Hocine Aït Ahmed se démet de ses fonctions au sein de tous les organismes directeurs de la révolution et quitte l'Algérie, ainsi que Saad Dahlab.
A Bejaia (Bougie), cependant, Boudiaf et Krim Belkacem déclarent qu'*« ils ne pourront jamais s'unir avec les gens de Tlemcen »*.
28. Ben Khedda publie une déclaration demandant que le CNRA soit réuni pour donner son accord à la formule du bureau politique définie à Tlemcen. Khider rencontre à Alger Krim Belkacem.
29. A Paris, Khider laisse entrevoir la possibilité d'un accord, mais exclut la réunion du CNRA.
La Wilaya IV (Algérois) prend le contrôle d'Alger où la zone autonome est surprise.
Le commandant de la Wilaya II (Nord-Constantinois), qui avait été arrêté à Constantine le 25 juillet, est libéré et se rallie, à Tlemcen, aux thèses de Ben Bella.
30. Alors qu'une rencontre était annoncée entre Krim Belkacem, Khider et Boudiaf, ce dernier est enlevé à M'Sila par des éléments de la wilaya des Aurès (benbellistes). Un comité de liaison pour la défense de la révolution est créé à Tizi-Ouzou.

JUILLET 1964
6. Mise en place du Conseil national de la défense de la révolution, composé d'éléments du FFS, du PRS et des partisans du colonel Chaâbani.

JUILLET 1965
2. Formation du premier gouvernement de Boumedienne après le coup d'Etat. L'ordonnance qui constitue ce gouvernement décrète l'annulation de la Constitution de 1963. Tout le pouvoir est désormais entre les mains du Conseil de la révolution.
20. Boumedienne, président du Conseil de la révolution, chef du gouvernement, ministre de la Défense, installe le secrétariat du parti dans lequel on retrouve trois ex-colonels antigroupe de Tlemcen durant la crise de l'été 1962 : Akli Mouhend Oulhadj (Wilaya III), Salah Boubnider (Wilaya II) et Hassan (Wilaya IV)

Boudiaf, acteur important de la crise de l'été 1962.

JUILLET 1977
19. Les cheminots algériens déclenchent un important mouvement de grève dans les transports et mettent en avant des revendications de salaires. La centrale syndicale officielle, l'UGTA, est débordée. Deux semaines plus tard, la Régie syndicale des transports algérois (RSTA) rejoint le mouvement de grève et paralyse à son tour le trafic dans la capitale. Boumedienne lui-même se rend à Fougeroux pour négocier la reprise avec les travailleurs.

JUILLET 1980
16. Chadli Bendjedid, président de la République et secrétaire général du FLN, remanie le gouvernement et procède à la réorganisation partielle de l'armée en rétablissant l'état-major. Changement important, le chef de la SM, Kasdi Merbah, perd son ancien poste pour devenir vice-ministre de la Défense.
17. Les pleins pouvoirs accordés à Chadli permettent à celui-ci de procéder au réaménagement de l'appareil du FLN. Le bureau politique est ramené de dix-sept à sept membres. Ses deux anciens « rivaux » dans la course pour la présidence, Yahiaoui et Bouteflika, sont les principaux perdants de cette opération.

MAI 1988 EN ALGERIE

2. La lutte anti-acridienne aurait duré plus de deux mois avant d'atteindre sa phase finale ces jours-ci : celle de l'élimination des larves. En effet, au terme d'un déploiement de moyens considérables (terrestres et aériens), 1 200 000 hectares auraient été traités avec plus d'un million de litres de produits acricides. Certains moyens terrestres demeurent encore sur le terrain pour terminer la lutte antilarvaire qui doit se poursuivre jusqu'à la fin du mois, lorsque l'éclosion sera finie.
8. Un accord algéro-tchécoslovaque portant sur le montage et la fabrication d'avions légers a été signé à Alger entre le ministère des Transports algérien et la compagnie tchèque Omnipool. Le contrat porte sur la construction sous licence en Algérie (près de Blida) d'une centaine d'avions monomoteur métalliques de type bi-places et quadri-places dans un premier temps, puis deux cents à terme.
9. Reprise du trafic de la compagnie aérienne Air Algérie paralysé depuis quatre jours par un mouvement de grève des pilotes et des mécaniciens. Cette grève avait été déclenchée par la mise en avant de revendications portant notamment sur le statut de la profession, le système de rémunération et le fonctionnement de la « direction des opérations », celle-ci est jugée incompétente.
15. Pour la première fois, une association pour la protection des consommateurs a été créée en Algérie. Pour quoi faire ? Cette question peut paraître insensée pour tous ceux qui ont connu directement ou indirectement le calvaire quotidien que vit le consommateur algérien : rareté des produits, disparité d'approvisionnement, différence de prix (trois à quatre fois dans certains cas) d'un quartier à l'autre, d'une région à l'autre, problèmes d'hygiène, garantie de service après vente non respectée... Même si des solutions partielles peuvent être apportées au problème, il en demeure intact quand au fond. Que peut faire l'association par rapport à la rareté ou le marché parallèle ? Monsieur Mohamed Belarbia, ancien cadre du ministère du Commerce et président de l'association, et les membres fondateurs, personnalités de la médecine, de la justice et de la presse, auront donc beaucoup à faire. La tâche est d'autant plus ardue que certaines pratiques sont officialisées par le ministère dont est issu monsieur Belarbia, comme le mélange de 20 à 30 % de pois chiches dans le café, vendu à 80 DA le kilo.
16. Le Maroc et l'Algérie ont décidé la reprise de leurs relations diplomatiques. Cette décision a fait suite aux entretiens que messieurs Ahmed Rida Ghedira, conseiller du roi Hassan II, et Driss Basri, ministre de l'Intérieur, ont eu dimanche à Alger avec le président Chadli Bendjedid à l'approche du sommet arabe et de la rencontre des cinq chefs d'Etat dans la perspective de l'édification du grand Maghreb.
23. Un document sur la *« crise de la presse nationale »* distribué en Algérie dresse *« un bilan particulièrement dur de la situation de la presse et des journalistes algériens et appelle les autorités à prendre une série de mesures pour y remédier »*. Ce document portant l'en-tête de l'Union des écrivains, interprètes et journalistes (UEIJ), rédigé par un collectif regroupant des journalistes de divers organes de presse algériens relève *« une pratique généralisée de la censure et de l'autocensure, accompagnée d'interdits révoltants »*. Il signale des licenciements et des suspensions arbitraires de journalistes et dénonce *« le climat d'inquisition intellectuelle qui règne dans bon nombre de médias »* ainsi que *«le climat malsain et les conditions de travail des journalistes »*

EDITORIAL

LE MAGHREB SERA LE MAGHREB DES DROITS DE L'HOMME OU NE SERA PAS !

Le 10 juin 1988, Kadhafi de Libye, Ben Ali de Tunisie, Bendjedid d'Algérie, Hassan II du Maroc et Ould Taya de Mauritanie font une apparition devant la presse au domicile du président algérien à Zeralda près d'Alger. C'est la première fois que les cinq chefs d'Etat se retrouvent depuis l'accession de leur pays à l'indépendance.

Il y a certes un rapport mais pas de commune mesure entre les scènes de fraternisation auxquelles se sont livrées les cinq leaders à la suite du sommet arabe d'Alger et l'onde de fraternité qui, de toute évidence, porte tous les peuples de la région les uns vers les autres.

Témoins de cette dynamique unitaire : les quartiers et les chaumières en fête lors de la reprise des relations diplomatiques entre la Tunisie et la Libye et surtout entre l'Algérie et le Maroc, et les retrouvailles émouvantes des populations algériennes et marocaines à la suite de la réouverture limitée des frontières.

Cette poussée unitaire est une véritable victoire des Maghrébins sur eux-mêmes et sur leurs dirigeants, quand on se rappelle le chassé-croisé des rapports cahotiques, des menées hégémoniques, des manœuvres politiciennes, des pratiques de guerre froide, voire des actes de guerre qui, pendant toute une génération, celle des indépendances, ont menacé d'éteindre l'idéal maghrébin.

La réunion des chefs d'Etat maghrébins constitue-t-elle un show sans lendemain, destiné à prolonger le succès du sommet arabe et, par contre-coup sur l'Algérie, à renforcer un clan sur les autres dans la bataille préparatoire du congrès du FLN prévu pour l'automne prochain, ou bien est-elle un vrai tournant dans l'histoire du Maghreb ?

Force est de constater que ces dirigeants n'ont livré aucun bilan de leurs gestions individuelles ou collectives et qu'ils ne se sont livrés à aucune autocritique. Ils ont festoyé et disparu comme ils n'ont cessé de le faire depuis trente ans, au gré d'alliances ponctuelles et de connivences et en guise d'entractes et de récréations.

Pourtant, la conférence de Tanger qui s'est tenue en avril 1958 avait proclamé l'impérieux devoir de construire dans les plus brefs délais des institutions confédérales maghrébines, soutenues par une défense et une diplomatie communes dans le respect du non-alignement entre les deux blocs. Qui doit répondre des engagements et des promesses non tenues, de la dilapidation d'un capital moral, politique et économique maghrébin accumulé par un demi-siècle de combats et d'espoirs communs ?

Force est d'observer que « leur » conception du Maghreb a déjà subi un glissement significatif de germes de discordes, voire de crises futures. Il y a six mois, on parlait d'une seule et même voix de *« l'édification d'un grand Maghreb »*. Aujourd'hui, les actes ne sont plus tout à fait en accord avec les paroles. Il y a en effet deux discours : celui des grands Etats qui paraissent privilégier avant tout les rapports bilatéraux et celui des autres qui disent préférer un *« Maghreb sans frontières »*. Il est certain que la vague unitaire profonde qui anime les peuples exprime à travers leurs aspirations à la libre circulation de biens et de personnes dans tous les pays du Maghreb, un formidable appel au respect des droits de l'homme, civils et politiques, ainsi qu'à la promotion sérieuse, face à l'échéance de 1992 qui doit consacrer la Communauté européenne, de leurs droits économiques sociaux et linguistiques.

MIRAGES, VERTIGES... DUNES

Dans la perspective de remonter le courant à l'étranger pour gagner la bataille de l'information, le régime a lancé un nouveau magazine luxueux de dimension et à vocation internationale. Cet organe d'information, dépendant de la présidence de la République, a pour mission de donner une autre image de l'Algérie, une vitrine alléchante. On enjoint donc à « Dunes » de produire des images.

Le fameux news magazine *Dunes* est enfin arrivé. Le numéro zéro, réservé normalement aux professionnels, est entre les mains de beaucoup de personnes.

Son abord est attrayant. Une maquette luxueuse, certainement onéreuse, est cependant imposante. Elle est bien réussie. Dans l'ensemble, ce magazine ressemble plutôt à un patchwork où la photo de Chadli côtoie celle de Platini, où la réclame de mode fait concurrence à Cheïkh Abbas, recteur de la Mosquée de Paris. S'il y a une comparaison à faire, on songerait à le rapprocher plutôt à *Actuel* en France, la langue déliée en moins.

Gagner la bataille de l'information

Visiblement, un effort technique est fait pour réussir ce premier numéro. Le professionalisme est de rigueur, du moins en apparence. Neanmoins, un journal se juge sur le long terme. L'objectif assigné à *Dunes* est de gagner la bataille de l'information. Alger met un soin particulier à ne pas être critiqué de l'extérieur. Après avoir obtenu des autorités françaises l'interdiction de la presse du MDA, le régime d'Alger n'a cessé de s'attaquer à toute presse étrangère qui émet la moindre critique, même la plus nuancée (voir le procès contre *Libération*). Depuis, Alger a compris que ces méthodes ont des limites et qu'il valait mieux bâtir autre chose. Cela est devenu d'autant plus urgent que la presse officielle n'a plus aucune prise sur la masse.

Ainsi de gros moyens sont dégagés pour cette nouvelle entreprise, lancée avec l'aval de Chadli lui-même. Le colonel Snoussi, qui a « colonelisé » le raï au Riadh-el-Feth, hérite de ce dossier.

Depuis une année, il n'a cessé de faire le va-et-vient entre Alger et Paris à la recherche de l'infrastructure technique et humaine. Il passe jusqu'à trois jours par semaine dans la capitale française. Sa quête n'est pas allée bien loin puisqu'on retrouve une bonne partie de l'équipe d'*Algérie-actualités*, entre autres : Adbelkrim Djaâd (rédacteur en chef) et Bachir Rezzoug. Le colonel Snoussi avait à cœur d'enrôler les représentants de l'immigration maghrébine en France. Leur offrir une tribune pour le combat civique en France et, en même temps, les museler sur l'Algérie. Des essais ont été tentés mais la censure est tout de suite intervenue. Ces personnes ont préféré alors retirer leurs papiers que de les voir charcuter. Un colonel, ça ne change pas de nature ! Snoussi et ses acolytes ne sont pas découragés par cette première déconvenue. Ils vont alors faire les portes des rédactions de la presse française – pourtant honnie – à la quête de plumes prestigieuses. Là encore, le succès n'est pas à l'ordre du jour puisqu'on ne remarque dans ce numéro zéro que trois signatures : Ignacio Ramonet du *Monde diplomatique*, l'inévitable Paul Balta, qui s'est distingué dans le temps pour ses formules dithyrambiques à l'égard de Boumedienne, et Jean Pellegri qui s'entretenait en cinq questions avec Mouloud Mammeri.

Des adversaires nombreux

Ce news magazine ne fait pas que des heureux à Alger et à Paris, parmi la nomenklatura. Bachir Rouis, ministre de l'Information, clame à qui veut l'entendre qu'il obtiendrait tôt ou tard la cessation de sa parution. Il voit là encore l'influence agissante de El Hadi Khediri. Il est épaulé en cela par plusieurs secteurs du parti FLN. Ce regroupement anti-*Dunes* fonde son argumentation sur la superficialité du magazine, qui donne une image ostentatoire de l'Algérie. Ils critiquent ouvertement les salaires mirobolants offerts aux rédacteurs. Et enfin, ils n'apprécient pas beaucoup qu'une rédaction échappe, même partiellement, à leur emprise et craignent, à terme, son insolence éventuelle, voire des glissements dangereux... A Paris, le président de l'Amicale des Algériens en Europe (AAE), Mohamed Ali-Amar, est hostile à ce canard. Il considère qu'il marche sur ses plates-bandes et lui fait une concurrence déloyale. En effet, si *Dunes* est appelée à continuer, sans doute que l'organe de l'AAE, *Actualité de l'émigration*, en sera menacé.

La conjugaison de ces hostilités, où se mêlent les motifs politiques et les intérêts de groupes, n'est pas prêt de baisser d'intensité. La rumeur se fait insistante sur le limogeage de Djaâd le soir même de la réception à l'hotel Gabriel. L'ardoise ce soir-là était faramineuse. On parle de 400 000 francs laissés à la caisse.

A la lumière de ces indices, on peut affirmer que *Dunes* participe directement à la lutte des clans à l'intérieur du système.

Le colonel Snoussi, qui a prévenu à l'avance les questions génantes dans son éditorial, s'est laissé aller à dire que *« la plupart des journaux ne dépassent pas le numéro zéro »*. A-t-il été trompé par les premiers mirages de *Dunes* ? L'avenir nous le dira.

Areski MERISNE

Un flot de champagne et de Mascara, une débauche de buffets... Le tout Alger branché aura baptisé le 23 mai dernier la revue *Dunes international* dans un luxe vertigineux. Finis les hotels dans lesquels l'ambassade ou l'amicale organisaient les réceptions traditionnelles de la Fête de l'indépendance. Pour *Dunes*, on a préféré le prestige et le très très chic Pavillon Gabriel, tout proche des Champs-Elysées, décoré de somptueuses parures du pays. On n'a pas lésiné ni sur les « petits cadeaux », chaque invité – plus de quatre cents – repartira avec son cheche, ni sur la bonne chère puisque, pour reprendre le mot d'un officiel algérien, on avait *« mobilisé un charter de jolies filles »*.

Si le public parisien et algérois branché s'est précipité à une fête dont l'apparat en a suffoqué plus d'un, les officiels français n'ont curieusement pas répondu à l'appel. Seuls Hervé Bourges et Harlem Desir les représentaient. Pourtant, Jack Lang, le ministre français de la Culture, et d'autres locomotives parisiennes avaient été dûment invitées...

Grand organisateur de ces agapes, le colonel Snoussi, directeur de Riadh El Feth, secondé par le rédacteur en chef de *Dunes*, Abdelkrim Djaâd. Un Snoussi aussi déchaîné ce soir-là que le raï qui a résonné toute la soirée. Snoussi, ambasssadeur d'un genre nouveau, de ce qu'il appelle lui même *« une Algérie ouverte à la tolérance et à la compétitivité »*, qui parle en représentant de l'Etat, multiplie les contacts et ne cache pas se moquer du « qu'en dira-t-on ».

Pourtant, certains officiels algériens, présents au Pavillon Gabriel, Ali Ammar, le président de l'Amicale, en tête, semblaient n'apprécier que très modérément les festivités en cours et faisaient tous grise mine. Péut-être parce que le colonel Snoussi concurrence directement leurs prérogatives et que *Dunes* risque d'éclipser *Actualité de l'émigration* qui n'a plus beaucoup de prise sur notre communauté ? A Alger, les commentaires acerbes ne manquent pas non plus.

Le malaise provoqué par l'excès de faste du Pavillon Gabriel dépassait de toute façon les seuls officiels : avec humour ou sur un ton plus polémique, Beurs et Français invités se demandaient tous « Algérie de la révolution ou manarchie pétrolière du Golfe ? » La pénurie de devises et l'austérité étaient décidément loin des Champs-Elysées.

Nadia AMOURA

LES RELATIONS EXTERIEURES ET L'EQUILIBRE INTERIEUR DU REGIME

L'incident diplomatique entre l'Algérie et le Maroc pendant le sommet arabe [1] est révélateur de la tension explosive entre les différents clans du régime engagés dans une lutte sournoise à l'approche du VI[e] Congrès du FLN. Ce dernier, prévu courant décembre 1988, est décisif pour les reclassements internes qui risquent de bouleverser les rapports de forces entre modernistes et archaïques. Au reste, ce clivage est arbitraire, tous les regroupements ne se font pas sur des bases idéologiques ou politiques mais sur des critères régionalistes, d'intérêts de groupes et d'ambitions de personnes (voir *Libre Algérie* n° 11).

D'ailleurs, les alliances entre personnes et côteries sont provisoires et aléatoires. Pendant longtemps, les divergences se sont focalisées sur certains dossiers intérieurs, mais depuis ces derniers temps la diplomatie est devenue un terrain d'affrontement entre les deux principaux clans.

Les archaïques résistent

La normalisation avec le Maroc ne fait pas que des heureux à Alger. Les archaïques digèrent mal un arrangement qui leur est passé par dessus la tête. Non que ces derniers soient contre le rétablissement des relations diplomatiques avec le voisin de l'Ouest, mais il en font leur cheval de bataille pour peser à l'intérieur du système. Un durcissement qui a valeur de dogme. On peut regrouper dans cette catégorie le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Taleb Ibrahimi, les caciques du parti regroupés autour de Mohamed Cherif Messaâdia et les services spéciaux.

Monsieur Ahmed Taleb Ibrahimi, qui n'a jamais caché son ambition de détrôner un jour Chadli, a tout fait pour casser la normalisation avec le Maroc. S'il est difficile de classer le ministre des Affaires étrangères dans la catégorie des archaïques, il n'en demeure pas moins qu'il fait cause commune avec les orthodoxes du régime. Une sourde rivalité l'oppose au ministre de l'Intérieur, Elhadi Khediri, principal artisan de la réconciliation algéro-marocaine.

Quant au gardien du temple, Mohamed Cherif Messaâdia, il possède une marge de manœuvre réduite, mais il peut utiliser son expérience et son entregent pour bloquer toute évolution importante du régime. Sur le terrain des relations internationales, il soutient les thèses du ministre des Affaires étrangères.

Messaâdia compte aussi sur l'appui du vieux personnel militaire en activité, en l'occurrence le général major Abdellah Belhouchet et le général Attaïlia. Par ailleurs, une partie de l'ex-SM, désormais scindée en deux branches organiques, lui est favorable. Ce clan est incarné par le colonel Mohamed Betchine. L'autre clan, sous l'autorité du général Medjdoub Lakehal-Ayat, ne lui est pas franchement défavorable. A la différence près que le général Lakehal-Ayat est loyal avec Chadli. Les services spéciaux en concurrence avec la DGSN ne désespèrent pas de récupérer tous les moyens qu'ils avaient du temps de Boumedienne. Ils veulent redevenir les concepteurs de la politique générale du régime. D'où leur compréhension à l'égard d'Ibrahimi car ce dernier satisfait leur désidérata en matière de nomination des ambassadeurs et des attachés militaires à l'étranger. L'affaire des otages du Liban est un exemple éloquent à cet égard. Ibrahimi offre donc des gages sérieux aux dogmatiques et aux services secrets. A telle enseigne qu'il se fait le champion de la continuité de la diplomatie algérienne et arrive tant bien que mal à bloquer la normalisation avec l'Egypte.

La position de Khediri

Le ministre de l'Intérieur, qui a sous sa coupe la DGSN, confiée à son bras droit Abdelmadjid Bouzbid, fait figure d'éclairé. Sa ligne politique est simple : si le régime veut éviter l'asphyxie et, à terme, la mort, il doit s'ouvrir et donc opérer des révisions déchirantes. En somme, des petits changements à tous les niveaux pour sauvegarder la cohésion générale du fonctionnement du système. Sur le plan des Affaires étrangères, il soutient sans le dire que la diplomatie algérienne ne peut vivre indéfiniment du prestige de la révolution armée, ni vivre au-dessus de ses moyens. Il est en quelque sorte favorable à la révision de l'option précédente sans renier les principes fondateurs de la diplomatie nationale. De ce fait, il s'expose aux foudres du ministre des Affaires étrangères et de tous les conservateurs. Aussi cherche-t-il à s'approcher le plus possible de Chadli ou des hommes du président. Il réussit plus ou moins dans sa démarche et nombre de ses inititatives intérieures ou extérieures ont été couronnées de succès. Il entretient d'excellentes relations avec le chef du cabinet du président, le général Larbi Belkheïr, homme influent s'il en est. De solides liens sont noués avec le secrétaire général du ministère de la Défense, le général Mustapha Chellouffi. Ces deux principaux appuis sont d'ailleurs durement attaqués dans un tract anonyme, distribué dans l'armée. Un autre tract s'en prend au régionalisme, critiquant la mainmise du BTS [2] sur l'Etat, le parti et l'armée et, en filigrane, fait l'éloge de Khediri. Les deux tracts sont attribués aux services secrets.

Ces faits soulignent la férocité de la bataille pour le pouvoir et rien n'est encore joué. La décision revient à Chadli qui pratique la politique du *wait and see*, c'est-à-dire attendre et voir.

Le jeu de Chadli

Chadli, à qui la Constitution confère des pouvoirs immenses en tant que président de la République et secrétaire général du parti, détient en même temps entre ses mains le poste stratégique de ministre de la Défense. Seulement la hiérarchie sur papier ne s'accomode pas facilement de la réalité sur le terrain. Aussi Chadli, pour exercer la plénitude de ces pouvoirs, doit passer des compromis avec les postes sensibles : le haut-commandement militaire (les généraux) et les services de renseignement. Pour l'instant, le chef de l'Etat joue habilement son rôle. Dans la lutte que se livrent les « libéraux » et les « conservateurs », le numéro un du régime veut se tenir au-dessus de la mêlée pour mieux préserver sa marge de manœuvre. Ses hommes de confiance sont divisés en deux camps opposés, équilibrant ainsi les influences contradictoires : Belkheïr et Chellouffi sont proches des modernistes, Lakehal-Ayat et Rouis (ministre de l'Information et membre suppléant du bureau politique) sont au contraire animés de sentiments conservateurs.

Belkheïr et Rouïs, qui avaient constitué le staff de Chadli lorsque ce dernier était chef de la région militaire d'Oran, sont très écoutés par leur chef. Ils tirent leur influence d'une fidélité sans faille à leur patron. Ils ont été récompensés par des postes importants. Lakehal-Ayat et Chellouffi, grâce à leurs fonctions, sont aussi influents que les deux premiers.

Chadli satisfait tantôt un clan, tantôt un autre. Soumis à diverses pressions, aux conseils contradictoires, il doit naviguer de près. Il y va de son pouvoir.

Dans l'assassinat de Mecili et de la pourchasse de l'opposition à l'étranger, il a accédé aux désirs des services de sécurité. Par contre, il a cédé aux pressions des libéraux quant au rétablissement des relations avec le Maroc. Dans cette dernière affaire, Chadli a tenu à mouiller l'ensemble de la classe politique officielle. A la veille de la réconciliation avec Hassan II, il envoie Messaâdia à Rabat. A-t-il manœuvré de la même façon dans l'assassinat de Mecili ? Rien n'est moins sûr.

Vers l'équilibre ?

A quelque six mois du VI[e] Congrès du FLN, Chadli possède plusieurs atouts entre ses mains et part favori.

Sans doute, Khediri fera son entrée au bureau politique et, pour mieux équilibrer le dosage, Rouis sera nommé membre titulaire de cette instance. Certains le voient déjà comme le virtuel remplaçant de Mohamed Cherif Massaâdia.

Areski MEZIANE

Dans la perspective du VI[e] Congrès du FLN, des hommes et des femmes essayent de bousculer les vieilles habitudes en essayant de faire entendre raison à nos dirigeants. C'est ainsi que Mohamed Mechati, ancien membre du CRUA, ex-ambassadeur à Berne, actuellement membre de la LADH présidée par Miloud Brahimi, a pris sa plume pour demander à Chadli de faire du VI[e] Congrès du FLN le congrès de la démocratie. Acte courageux pour un texte qui utilise des arguments parfois bien naïfs. En post-scriptum, Mechati demande que ce texte, qui doit être remis à la presse, ne soit pas publié « avant de parvenir a son haut destinataire ». *Datée du 11 avril 1988, cette lettre a donc trois mois d'existence, aussi avons-nous décidé d'en publier quelques extraits.*

« Lettre ouverte à monsieur le président de la République algérienne démocratique et populaire et secrétaire général du parti FLN, Chadli Bendjedid

« *(...)* Ayant assisté au dernier congrès de décembre 1985, je n'ai pu intervenir comme je le voulais au débat pour m'exprimer et dire toutes mes préoccupations concernant l'avenir de notre pays. Ceci parce que j'ai jugé l'atmosphère non favorable d'une part et ne voulant pas passer pour un provocateur ou un fou, ni être confondu avec une certaine opposition d'autre part.

« C'est la raison pour laquelle j'avais saisi à deux reprises votre excellence par lettre datées du 30 janvier et du 15 décembre 1986, vous demandant une audience pour vous exposer mon point de vue sur le sujet, mais en vain.

« Plus de deux ans et demi d'attente et, malgré mes appels répétés auprès du secrétariat à la présidence, aucune suite n'a été donné à ma demande. *(...)* »

« L'indépendance acquise, le FLN n'avait plus sa raison d'être ; la preuve nous en a été faite dès les premiers jours où le consensus national a été rompu à la suite d'une crise de confiance qui avait des origines lointaines.

« Par conséquent, il est anormal pour nous de continuer à nier l'évidence et à tenir à bout de bras et de grands moyens un parti qui n'a plus d'attaches réelles avec le peuple ; il ne peut en avoir par le fait qu'il ne dialogue qu'avec lui-même à travers des satellites créés par lui (l'ensemble des syndicats, organismes et autres associations de masse) et qui tournent autour de lui, formant une galaxie d'un autre monde loin des réalités du pays, continuant à se réclamer d'options et de choix fondamentaux qui ont été décidés par le Congrès de Tripoli, de triste mémoire, dans les conditions que l'on sait, et lors duquel les différentes tendances se surpassaient les unes les autres en démagogie, faisant feu de tout bois pour se hisser au premier rang en vue de s'accaparer le pouvoir. Et c'est ce que nous a malheureusement conduits au premier coup d'Etat de celui qui ose s'entêter, aujourd'hui encore, à vouloir nous enseigner la démocratie. *(...)* »

« Pour regagner la confiance de notre peuple, seule la démocratie est crédible et porteuse d'espoir. Qui a peur de la démocratie a peur du verdict populaire. Pourquoi alors cette devise *« Par le peuple et pour le peuple »* est-elle devenue un simple slogan ? Et pourquoi ce congrès ne serait-il pas cette fois-ci celui de l'instauration de la démocratie ? *(...)* »

Dans l'énoncé de ces règles de déontologie, je suggèrerai entre autres recommandations qui pourraient être faites de : bannir à jamais l'usage du mensonge, de la tricherie ou de la force pour régler les problèmes de la société ; nous prémunir contre les facteurs de division du fondamentalisme et du régionalisme qui ne peuvent nous mener qu'à la guerre civile, à l'anarchie et à la déstabilisation de la nation ; et ainsi de suite pour d'autres recommandations. »

1. Avant que Hassan II ne termine de conférer avec un de ses homologues, l'ambassadeur de la RASD à Alger fait soudainement irruption au diner offert par Chadli à ses hôtes. La délégation marocaine a vivement réagi et a averti aussitôt le roi. Le souverain marocain a quitté immédiatement les lieux. Quant au Sahraoui, il a été éconduit par le balcon de l'hôtel grâce à la vigilance de Lakehal-Ayat. Khediri est allé sur le bateau du roi pour l'avertir que l'incident était clos, mais rien n'y fit. A la fin du diner, une importante délégation algérienne composée de Chadli, Ibrahimi, Khediri, Lakehal-Ayat, Messaâdia est allée rendre visite à Hassan II. Le roi a bien voulu continuer à participer aux prochaines séances de travail.

2. Le BTS est le Triangle des Bermudes algérien, composé des régions de Bône (Annaba), Tebessa, Souk-Ahras. L'imaginaire populaire l'a inventé pour pourfendre le régionalisme ambiant dans le pouvoir. En effet, la plupart des dirigeants du régime sont issus de l'Est algérien, particulièrement de cette zone triangulaire.

CASBAH
Chef-d'œuvre en péril

Peintres, poètes, romanciers et voyageurs ont celébré dans un concert de louanges la beauté de la Casbah, véritable joyau architectural, témoignage d'amour de ce noyau original qui a valu à la ville d'Alger son surnom légendaire d'Alger la blanche.
La casbah, mémoire de la capitale algérienne immortalisée par le fameux film de Gilles Pontecorvo « la Bataille d'Alger » qui rappelle les intenses combats de Yassef Saadi et de ses troupes contre les parachutistes du colonel Bigeard. Ce patrimoine historique, vestige de l'Algérie d'avant l'époque moderne, est menacé de disparaître si des mesures ne sont pas prises pour en assurer la sauvegarde. Le cri d'alarme lancé par l'UNESCO n'a eu jusqu'ici qu'un faible écho auprès des responsables algériens qui semblent peu sensibles aux états d'âme des artistes et amoureux de l'art en géneral.

Qui ne s'est pas extasié devant le prodige architectural qu'offre le spectacle fascinant de *« ces maisons enchevêtrées s'appuyant les unes sur les autres depuis de nombreux siècles »* et que *Le Corbusier a qualifié de « modèle d'urbanisme »* et qu'il saluait en outre comme *« le triomphe d'une architecture issue de rythmes naturels »*. Ce chef-d'œuvre artistique, reflet d'une histoire passée et présente, haut lieu de culture, est en train de connaître une lente dégradation, victime de la négligence et du laisser-aller. Cette dégradation entamée à l'époque de la colonisation se poursuit inexorablement.

La vieille casbah au début du siècle.

Dès l'indépendance, l'afflux de paysans attirés par le mirage de la capitale va sérieusement malmener la vieille medina. Accourus en masse, nullement préparés à la vie urbaine, ces nouveaux migrants vont perturber la vie de la cité et surtout dégrader sensiblement les habitations déjà dans un état précaire. Le surpeuplement, le manque d'entretien vont occasionner nombre de bouleversements : les citernes et les puits vont être rapidement pollués. La distribution d'eau, l'approvisionnement, la voierie vont connaître un certain désordre. De même, les constructions anarchiques pour les vieilles demeures déjà largement sinistrées vont aggraver l'état des lieux. Durant la période hivernale, les infiltrations d'eau, les glissements de terrains se multiplient.

Des merveilles laissées à l'abandon

Par ailleurs laissés à l'abandon pendant de nombreuses années, beaucoup de maisons ont dû être démolies. D'autres, non entretenues, non rénovées, gorgées d'eau à cause de l'humidité ambiante, se sont effondrées sur leur occupants. Cette situation va provoquer une explosion de colère parmi la population de la casbah lassée par les accidents à répétition et les incessantes coupures d'eau, véritable hantise des Algérois. Le 26 avril 1985, elle manifestera bruyamment son mécontentement en investissant le centre d'Alger et en engageant une véritable épreuve de force avec les forces de police qui quadrillaient la vieille ville. Ces derniers, s'aidant de grenades lacrymogènes, évacuaient de force de nombreuses familles pour les reloger ailleurs. C'est en effet par centaines que les habitants de la medina seront brutalement expulsés et transportés d'autorité par camions vers de nouvelles zones d'habitations. Pour ces populations, dont certaines installées à la casbah depuis plusieurs générations, le départ constitue une terrible déchirure, ceci d'autant plus que les solutions expéditives ainsi préconisées sont loin d'être les meilleures.

Des mesures expéditives

En effet, très souvent, elles sont relogées dans des tours de béton généralement situées dans les zones périphériques. Pour ces hommes et ces femmes habitués au mode de vie traditionnels, à la vie de la « humma » propre à la casbah, se retrouver subitement dans des cages à lapins, perdus dans la lointaine banlieue, est un véritable drame. D'ailleurs, de nombreux expulsés tenaillés par la nostalgie des souks, des hammams et des cafés reviennent clandestinement dans les lieux qui ont baigné leur enfance. Mais, pour les autorités, il n'est pas question de s'embarrasser d'humanisme car *« il faut avant tout décongestionner les lieux*[1] *»*. Au recencement d'août 1987, la casbah avait (officiellement) une population de 55 000 habitants. Les quelque 300 personnes priées de quitter les lieux ne suffirent pas aux autorités qui considérèrent qu'il y résidait encore 10 000 de trop.

Ces mesures énergiques et arbitraires n'empêchent pas pour autant la dégradation de ces lieux chargés d'histoire. Malgré les mutiples appels au secours pour sauver la casbah, le gouvernement continue de faire la sourde oreille. Pour répondre aux multiples interpellations, on s'est contenté de restaurer quelques sites qui servent à l'occasion de vitrine pour un hôte de marque, en visite dans notre pays et désireux de s'enquérir du patrimoine algérien.

Le cri d'alarme de l'UNESCO

Pourtant, il existe un organisme chargé de la rénovation de la casbah : l'Entreprise des travaux architecturaux et urbanistiques (ETAU). Mais ses projets restent le plus souvent dans les tiroirs des ministres concernés. En février 1982, le gouvernement a alloué un budget de quatre-vingts millions de centimes pour lancer une première opération de restauration de la casbah, mais l'on s'est contenté de libérer l'ilôt Lallahoum en septembre 1982 pour y construire un ensemble moderne. Cette décision provoqua d'ailleurs une vive réaction de la part de jeunes architectes qui considéraient un tel projet *« en contradiction totale avec les principes de préservation des quartiers anciens préconisés par l'UNESCO »*. Mais l'organisation internationale, malgré de nombreux rapports, études et projets s'est toujours heurtée aux réticences des responsables algériens prisonniers d'*« un culte excessif de la souveraineté nationale*[2] *»*. En effet, les autorités refusent obstinément que la casbah soit classée *« patrimoine commun de l'humanité »*, alors même qu'une telle concession semble nécessaire pour sauver la vieille medina. Une telle mesure permettrait à l'UNESCO d'apporter une aide indispensable à la restauration de ce site historique. Cela éviterait aussi les opérations bulldozer auxquelles on assiste quotidiennement et qui ont anéanti nombre de monuments, de sites qui sont autant d'éléments d'une culture algérienne millénaire.

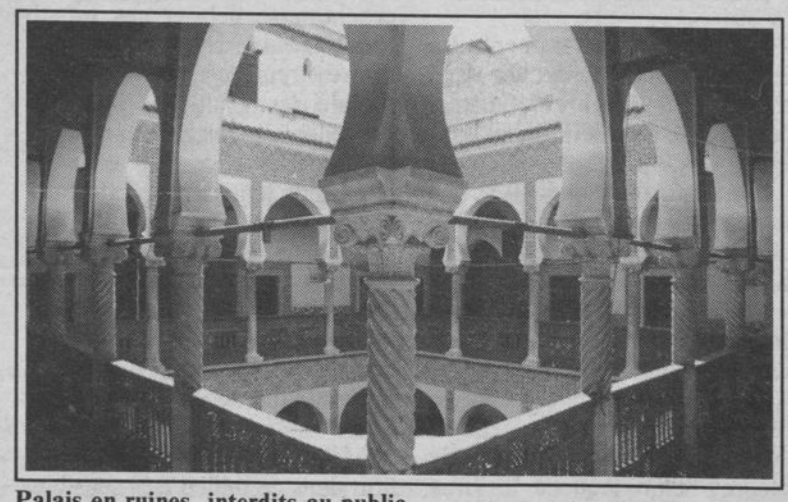
Palais en ruines, interdits au public.

La vieille medina risque de disparaître

Plusieurs sites historiques (églises, ruines romaines, constructions antiques) ont disparus faute d'entretien ou démolis à la suite de décision pour le moins imbéciles. Pour l'heure, les responsables ne semblent pas soucieux de sauvegarder le patrimoine historique ancien, parfois en raison de réactions infantiles ou alors à cause d'une quête effrénée de la modernité qui passe selon eux par les grandes tours de béton et les réalisations grandioses. En effet, des sommes considérables ont été investies pour construire Riadh-el-Feth, Makam ech Chahid ou le complexe du Hamma (Palais des congrès, Bibliothèque nationale, nouveau Parlement, etc.). D'autres projets prévoient l'extension du Parc de loisirs du Caroubier, et il est question de construire une vaste avenue (une sorte de Champs-Elysées algériens) qui reliera la présidence de la République à Riadh el Feth.

Face à ce deferlement de projets grandioses (inconséquents eut égard à la crise économique qui sévit dans notre pays), l'avenir de la casbah est largement compromis. Comme le fait remarquer Jean de la Guerivière : *« Il est étonnant et regrettable qu'un pays à la conscience nationale si vive montre si peu d'empressement pour la sauvegarde de cet unique trésor*[3]*. »* L'Algérie officielle n'en est pas à un paradoxe près.

Walid BELAïD

1. *El Moudjahid*, dans un de ses nombreux articles sur la casbah, décrivait ainsi la vieile medina en 1982 : *« Une véritable ruche, la casbah abrite 70 000 personnes, peut être plus. Cette population se partage en mille sept cents maisons, trois ou quatre personnes par pièces, six à huit dans certaines zones. La qualité initiale du sol est compromise par des effets de la non-utilisation des puits, l'abandon des citernes et la mauvaise évacuation des eaux. »*
2. *Cf.* Jean de la Guerivière, *Geo*, mars 1987.
3. *Ibid.*

ALGERIE
Alerte au SIDA

Le SIDA n'est plus la préoccupation des seuls pays occidentaux. Il vient d'effectuer une entrée fracassante en Algérie où sa progression prend des allures inquiétantes. Jusqu'à ce jour, on a dénombré officiellement onze cas, mais ce chiffre paraît largement sous-estimé, le gouvernement ayant imposé volontairement le black-out sur cette maladie honteuse.
L'absence d'informations officielles et le silence des médias laissent place au « téléphone arabe », véhiculant les supputations les plus alarmantes. S'il ne faut pas céder à la panique, la situation est suffisamment préoccupante pour tirer la sonnette d'alarme.

Longtemps présentée comme une maladie propre à la société décadente occidentale, le SIDA, véritable fléau de cette fin du XX[e] siècle, touche de plein fouet l'Algérie puritaine et conservatrice. Si la religion, la morale, les tabous rendent difficile l'aveu de son existence, le mal n'en est pas moins présent. Sa progression régulière et constante a de quoi inquiéter. Le risque est d'autant plus grand que la population, laissée dans l'ignorance la plus totale, se présente comme une proie facile. En effet, mal informée ou même pas informée du tout, ignorant les règles élémentaires pour prévenir ou se prémunir contre cette maladie, elle demeure par conséquent très vulnérable.

La transmission de ce virus se fait par les rapports sexuels, mais aussi par les transfusions sanguines, l'utilisation d'aiguilles et de seringues non stérilisées...

C'est un mal importé, disent les autorités

Depuis 1985 notamment, il a fait une avancée remarquée dans les pays du Maghreb. Chaque jour, la liste des victimes s'allongent. Les autorités officielles d'Alger affirment que 80 % des personnes atteintes de ce « mal du siècle » sont des émigrés. Il existe certainement plusieurs cas de SIDA parmi la population émigrée, mais ce chiffre nous semble quelque peu exagéré et non dénué d'arrières-pensées. Ce genre d'affirmation tend à conforter la thèse (désormais célèbre) selon laquelle le virus viendrait de l'étranger[1], le régime algérien ayant l'habitude de se réfugier derrière ce paravent. Désigner l'émigration comme à l'origine du mal, c'est non seulement présenter le SIDA comme un mal importé (au risque de provoquer des réactions de rejet à l'encontre de cette dernière) mais aussi refuser d'affronter la triste réalité.

Les rapports officiels signalent par ailleurs 2 % seulement de séropositifs parmi les homosexuels et les prostituées. Mais ce pourcentage est peu fiable dans la mesure où il est difficile de recenser ces populations marginalisées. Ceci d'autant plus que la prostitution clandestine ou occasionnelle est très répandue alors que l'homosexualité est pratiquement impossible à vivre au grand jour devant les réactions de rejet et l'animosité qu'elle suscite parmi les « gens normaux ».

Ces milieux marginalisés et réduits à une certaine clandestinité peuvent favoriser le développement du SIDA. L'absence d'information, l'ignorance des règles d'hygiène et de sécurité et de l'usage des préservatifs (pratiquement inexistants) rendent ces homosexuels et ces prostitués très vulnérables. Cette situation est renforcée par la rigueur morale les multiples interdits, l'absence de relations sexuelles hors mariage, ce qui attire de nombreux jeunes vers cette catégorie de la population. C'est ainsi que l'on dénombre de nombreux cas de SIDA parmi les militaires, ces derniers étant les plus exposés, car très souvent célibataires et aussi parce que l'homosexualité y est très répandue.

Malgré le risque de propagation dans ce milieu très sensible, aucune mesure sérieuse n'est prise à l'heure actuelle par les autorités qui se refusent toujours à admettre l'existence du mal. Seule la Tunisie (à un degré moindre, le Maroc), au niveau du Maghreb, semble préoccupée par cette maladie et s'efforce de prendre des décisions concrètes. En effet, face à l'évolution du virus, les médecins misent sur l'information et la prévention. Pour cela, ils se sont déplacés dans les casernes et les prisons pour mettre en garde contre les risques du SIDA et conseiller l'usage du préservatif. Dans le même temps, il est distribué dans les universités un dépliant contenant explications et conseils sur les maladies sexuellement transmissibles, alors qu'un cours sur le SIDA est dispensé aux étudiants des troisième et quatrième années de médecine.

Ne pas transgresser les tabous et la religion

En Algérie, le black-out est total. Malgré l'urgence de la situation et les dangers encourus par une population laissée dans l'ignorance, on ne semble pas encore disposé à transgresser les tabous et la religion.

Dans les prisons où règne l'absence d'hygiène et une forte promiscuité, on ne connaît pas l'étendue du phénomène. Dans les universités et les écoles, nombre d'étudiants et d'élèves n'ont jamais entendu parler de cette maladie et se trouvent totalement désarmés. Les seuls échos qui parviennent aux oreilles des Algériens sont véhiculés par les médias étrangers. Même le personnel médical et paramédical est très mal informé, ignorant très souvent le mal des malades dont ils s'occupent.

Devant l'absence d'hygiène et la vétusté des hôpitaux, certaines catégories de malades sont particulièrement vulnérables. En effet, les hémophiles, par exemple, du fait de la transfusion régulière du sang qu'exige leur état de santé, peuvent à tout moment contracter le virus.

Officiellement l'on recense 18 % voire 20 % d'hémophiles atteints du SIDA, mais leur nombre doit être probablement plus important. A cet égard, l'état de précarité et de délabrement de nos hôpitaux, le manque d'hygiène, le dénuement matériel devenus désormais légendaires favorisent le développement de cette maladie.

Boualem, medecin dans un hôpital d'Alger, s'indigne des conditions matérielles d'un « autre âge » dans lesquelles lui et ses confrères doivent travailler : *« Figurez vous que très souvent nous sommes obligés de réutiliser une seringue ou une piqûre deux à trois fois. Comment voulez-vous éviter des accidents dans pareils cas... Il m'arrive fréquemment d'acheter moi-même ce matériel à l'étranger, car je ne peux, en toute conscience, exposer des patients à une contamination. »* En effet, on assiste très souvent dans les dispensaires ou hôpitaux à des scènes pitoyables où l'on pique avec la même seringue deux à trois patients résignés après l'avoir seulement nettoyée à l'alcool. Parfois, les gens amènent eux-mêmes ces précieux instruments quand ils se présentent pour une injection ou une prise de sang, tant l'hopital algérien est devenu aux yeux de l'opinion le lieu de tous les dangers. Pareil environnement constitue à n'en pas douter un cadre idéal pour la propagation et la transmission du SIDA.

Par ailleurs, outre l'absence d'infrastructure, il n'existe aucun traitement particulier pour les victimes du SIDA. Les soins pratiqués jusqu'ici se limitent à des injections de fortes doses d'antibiotiques.

Le rejet de cette « maladie de la honte » par l'opinion, très puritaine notamment pour tout ce qui touche à la sexualité et à la harma, rend encore la sitation plus dramatique. Ainsi *Jeune Afrique*[2] cite le cas d'un jeune Algérien de vingt-cinq ans, Amar, séropositif, que sa famille a catégoriquement rejeté. Sa mère, le considérant comme la honte de la famille qu'il a déshonoré, refusait de le voir. Mis en quarantaine par ses parents et ses amis, Amar a fini par se suicider. Pareils cas doivent être certainement très nombreux et permettent de mesurer la réalité du drame.

Devant la montée en puissance de cette maladie, l'attitude des autorités reste des plus inconscientes. L'Algérie n'echappe pas à cette vague qui s'est répandue sur l'ensemble de la planète. Au besoin, la mise en garde de l'OMS, qui réaffirme dans son rapport annuel la necessité pour les gouvernements et les peuples du monde de prendre d'urgence des mesures devant la menace que fait peser le SIDA sur l'humanité constitue un rappel à l'ordre. Il est donc impératif qu'un programme de lutte contre ce virus soit mis sur pied et que les tabous sexuels et culturels soient surmontés pour permettre un véritable travail d'information et de prévention. Il est vain de vouloir se « cacher derrière son doigt » alors que l'étendue du fléau interpelle chacun d'entre nous.

Le SIDA n'est pas un agent de l'étranger mais une triste réalité qui n'épargne pas l'Algérie. Au lieu de feindre l'ignorance et d'adopter la politique de l'autruche, il serait plus sage de multiplier les mesures de prévention, de développer l'information et de responsabiliser la population avant que cette maladie ne prenne des proportions incontrôlables.

Saïd ARILES

ACCORD FRANCO-ALGERIEN SUR LES ENFANTS ISSUS DE COUPLES MIXTES

L'accord entre les deux parties prévoit entre autres : *« la possibilité d'une libre circulation entre la France et l'Algérie, reconnue par les autorités des deux pays, pour les enfants de couples mixtes séparés ».*

Cet arrangement constitue une victoire pour les « mères d'Alger » qui ont entrepris depuis le début du mois une grève de la faim à l'aéroport d'Orly.

L'accord en question, même s'il reste encore imparfait, permet d'instituer des règles juridiques, contraignantes. Une commission paritaire, qui va être créée prochainement, sera chargée de faire appliquer ces décisions. Le flou demeure cependant en qui concerne le divorce.

RECTIFICATIF

■ *A la page 8 du n° 14, dans l'article consacré aux assassinats politiques, une phrase est rendue incompréhensible par une confusion de mots. Il fallait lire « intolérable » à la place de « utilisable », la phrase reprend alors tout son sens : « Une pratique qui apparaîtra d'autant plus intolérable à ce moment-là que l'un des facteurs de distorsion structurelle contre la démocratie, le colonialisme, est vaincu. »*

■ *Par ailleurs, des précisions nous sont parvenues concernant la petite biographie de Aït Medri. Contrairement à ce qui est dit, Aït Medri n'a pas participé au comité central élargi de Zeïdine en 1947. Enfin, on nous signale que Belaïd Aït Medri a fréquenté l'école normale supérieure de Bouzareah.*

■ *Dans la critique consacrée à la revue « Romm » n° 44, des coquilles ont modifié les noms des personnes citées, ainsi il fallait lire Boulifa et non Boulita, Lechani et non Lechaoui.*

1. L'agence libyenne Jana n'hésite pas, elle, à affirmer pince sans rire qu'il s'agit d'un *« virus synthétique fabriqué dans les usines des services de renseignements américains ».*
2. *Jeune Afrique*, n° 1430, du 1[er] juin 1988.

MARCHE NOIR PROFESSION : *TRABENDO*

Les vols en provenance de Marseille, Istanbul, Rome ou Barcelone déversent quotidiennement de nombreux voyageurs pliant sous le poids de sacs ou de valises lourdement chargés. Ces touristes, d'un genre très spécial, font partie de la nouvelle race des business-men algériens qui viennent s'approvisionner en Europe en articles divers, en ces temps de crise où le marché local souffre du marasme économique dans lequel est plongée l'Algérie. Ces hommes d'affaires new-look travaillent pour leur propre compte quand ils ne font pas partie des multiples réseaux mis en place par des gros trafiquants qui ont vu à travers ces pratiques un commerce juteux à moindre frais.

Depuis quelque temps, le goût des voyages s'est singulièrement développé parmi certains de nos compatriotes. Les destinations se sont aussi considérablement diversifiées. Le passage obligé par la France n'est plus de mise sauf cas de nécessité extrême. L'instauration des visas depuis 1986 par les autorités françaises y est certainement pour quelque chose. Mais ce n'est pas l'unique raison. En effet, jusqu'ici, tout Algérien désirant voyager devait obligatoirement transiter par la France pour se procurer, chez le parent émigré, les fameuses devises nécessaires à son séjour et pour ses achats. La possibilité de détenir un compte-devises en Algérie, sans justifier l'origine des fonds, décidée par le gouvernement, l'a libéré de cette contrainte ; les « affaires » (le change) se traitant sur place. Dès lors, le touriste algérien a élargi ses horizons.

Mais en marge des globe-trotter, férus d'aventure et désireux de découvrir d'autres cieux, il se développe une autre catégorie de touristes qui semblent atteints d'une véritable boulimie pour les séjours à l'étranger. En effet, ces nouveaux aventuriers des temps modernes multiplient les voyages en Europe à des cadences effrénées, quatre voire cinq fois par mois, tantôt à Rome, Barcelone, parfois Istanbul ou Marseille. En apparence, ce sont de parfaits touristes. Mais leur objet de curiosité n'est ni la tour de Pise, les arènes de Rome ou la grande mosquée d'Istanbul, mais plutôt les marchés de ces grandes villes où s'amoncellent jeans, vestes, pantalons, chaussures, radio-cassettes et autres gadgets qui feraient saliver nombre de compatriotes habitués aux rayons désespérement vides des souks-el-Fellah et des Galeries.

Zahir, vingt-cinq ans à peine, élégant dans son costume d'une grande marque qu'il exhibe fièrement, une grosse gourmette en or, signe de sa réussite, est un habitué de l'itinéraire Alger-Istanbul-Alger qu'il fait en moyenne deux fois par mois : *« Je fais cette navette depuis près de deux ans. Je reste trois ou quatre jours à peine. Le temps de faire mes emplettes et je repars aussitôt. Figurez-vous qu'à Istanbul, on peut trouver des grandes marques de vêtements à des prix imbattables. Un tee-shirt acheté vingt à trente francs, je le revends facilement cinq cents dinars. »* Les « hommes d'affaires » comme Zahir sont légion. Il suffit de voir les files interminables qui se forment pour les vols à destination de Bracelone, Rome et Istanbul.

Ce commerce est devenu tellement fructueux que le petit trabendo traditionnel a de plus en plus tendance à céder la place à un véritable réseau organisé manipulé par de gros bonnets. En effet, devant les profits considérables générés par cette activité, de gros trafiquants mettent sur pied des équipes de passeurs déversant quotidiennement sur l'Algérie vêtements, articles de pacotille, pièces de rechange, électro-menager, etc. revendus au marché noir avec des bénéfices mirobolants.

Ces « grosses légumes », quand elles ne bénéficient pas de « coup de pouce » au niveau de la douane, emploient des passeurs professionnels dont l'activité consiste à se rendre régulièrement à l'étranger prendre livraison du contenu de containers remplis de marchandises diverses en provenance de Taïwan, Singapour ou Bangkok [1]. Cette marchandise est répartie entre ces trabendos nouvelle manière et peut, ainsi fractionnée, passer la douane sans encombre et permet d'éviter le paiement de la taxe douanière [2].

Parfois, compte tenu de l'importance des articles et en l'absence de douaniers complaisants, il est difficile de se soustraire au paiement de cette taxe. Mais là encore l'« employeur » veille au grain et est prêt à fournir l'argent necessaire pour le paiement de la taxe. D'ailleurs, passeurs ou employeurs payent sans rechigner malgré les montants parfois élevés, assurés de toute manière de récupérer la somme déboursée en la répercutant sur le prix de vente des articles. Ces marchandises, ayant franchi la douane, vont dans les jours suivants inonder le marché et les rues de villes et être vendues à des prix véritablement prohibitifs. C'est ainsi que l'on retrouve au souk d'El Harrach, le marché aux puces de la banlieue d'Alger, dans les ruelles de la Casbah ou de Constantine, des étalages exposant tee-shirt Lacoste (très souvent des faux d'ailleurs) vendus jusqu'à six cents dinars, des tennis atteignant parfois les mille dinars, des radio-cassettes made in Singapour ou Taïwan pour trois à quatre mille dinars, etc.

Ce commerce qui a atteint des proportions considérables ne semble pas gêner outre mesure les autorités qui paraissent au contraire fort bien s'en accommoder. Seulement, ce petit trafic – qui à l'origine était l'œuvre de jeunes chômeurs inactifs réduits à vivre d'expédients et s'adonnant à cette activité en attendant de trouver un emploi – s'oriente de plus en plus vers un commerce organisé avec d'importants intérêts en jeu. En effet, le petit *trabendo* traditionnel qui traficote occasionnellement pour arrondir ses fins de mois est en passe d'être supplanté par ces nouveaux « hommes d'affaires » qui mettent en place petit à petit une véritable industrie du trafic. Ces pratiques se multiplient au vu et au su de tout le monde. Malgré cela, le trafic persiste et tend même à s'accentuer. Il suffit d'observer à l'aéroport d'Alger ou d'Oran les allers et venues de certains personnages qui déambulent à longueur de journée et ne se soucient même plus de cacher leurs activités. La connivence avec la police des frontières et les services des douanes ne doit faire aucun doute. Sinon comment expliquer la présence de certaines personnes (non-voyageurs) dans la zone internationale et le passage sans encombre de leurs « protégés », alors que les douaniers se montrent souvent tâtillons pour une paire de chaussures ou une chemise en trop quand il s'agit d'un touriste (un vrai) rentrant de voyage ou d'un émigré qui va passer ses vacances au pays.

Si jusqu'ici l'activité se limitait surtout aux articles tels que les vêtements, les chaussures et autres frippes, elle semble s'étendre aujourd'hui, la crise économique aidant, vers d'autres secteurs, notamment celui de la pièce détachée.

De tels agissements ne sont en fait que la conséquence logique de la politique mise en œuvre ces dernières années. C'est en effet l'incapacité du pouvoir à apporter une solution à la crise et d'assurer les besoins vitaux de la population qui a permis le développement de toute une série de pratiques en marge de la légalité. Depuis longtemps, en effet, le règne de la débrouille et du système D réglemente la vie de tous les jours en Algérie. Et une telle dérive ne peut qu'aller en s'accentuant dans les années à venir.

Walid BELAïD

1. Les années précédentes, des containers entiers ont été saisis à la douane après une tentative avortée et visant à soustraire la marchandise à la taxe douanière.
2. *« Sont admis en franchise sans aucun paiement de taxes les effets et objets personnels neufs ou en cours d'usage et les marchandises dépourvues de tout caractère commercial destinés à l'usage personnel ou familial dans la limite de mille dinars. »* Au-delà et sans dépasser toutefois mille dinars, les marchandises sont soumises au paiement d'une taxe forfaitaire.

AFFAIRE BOUAROUDJ : « LIBÉRATION » RELAXÉ

La dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris a relaxé Libération dans l'affaire Bouaroudj (*Libre Algérie* n° 14). Le patron du bar-restaurant *le Berbère*, Djamel Bouaroudj, avait porté plainte contre *Libération*, lui reprochant d'avoir désigné son établissement comme le *« lieu des tractations entre commanditaires* [les services de la sécurité militaire algérienne] *et les exécutants de maître Ali Mecili »*, le 7 avril 1987 à Paris. Djamel Bouaroudj, défendu par le cabinet de maître Mourad Oussedik, avait estimé avoir été diffamé par le journal *Libération* (sans toutefois contester les faits). Le tribunal l'a débouté de toutes ses demandes et a mis hors de cause le quotidien. Les frais du procès seront supportés par le plaignant.

DOCUMENT

ASSASSINATS POLITIQUES

Abattre l'ennemi objectif

(dernière partie)

Du fait de l'inexistence de la démocratie, l'Algérie n'a jamais pu échapper à la violence politique tout au long de sa jeune histoire. Les liquidations physiques des opposants ont constitué, à des degrés divers pendant ce laps de temps, un exutoire indispensable pour le régime. Mais cette pratique a atteint son paroxysme sous Boumedienne où la police politique a pu imposer une véritable stratégie de la chasse à l'ennemi objectif, notion chère aux totalitarismes perfectionnés.
Le propre de ces forfaits est qu'ils n'ont jamais été chatiés, laissant libre cours à des récidives. L'assassinat, il y a une année et demie, de maître Mecili est venu nous le rappeler.

MOHAMMED KHIDER

Né le 13 mars 1912 à Alger, Mohammed Khider est issu d'une famille originaire de Biskra. Son père est un travailleur intermittent et sa pauvreté ne lui permet pas d'envoyer son fils longtemps à l'école. Mohammed Khider est d'abord employé dans une fabrique de tabac, puis receveur des traminots à Alger. Avant de militer, il se cultive seul en se faisant prêter des livres et en en achetant quelques-uns avec sa modeste paie. Avant son départ pour l'armée en 1936, il adhère à l'ENA. Il est membre du Comité directeur du PPA lorsqu'il est arrêté et inculpé pour la première fois, à l'issue de la manifestation à Alger le 14 juillet 1939, avec madame Messali et le conseiller général Douar.

Mohammed Khider soutient la position de Messali au sujet du refus de collaboration avec l'Allemagne. Secrétaire fédéral d'Alger du PPA, il est arrêté en janvier 1940 et condamné le 28 mars 1941 par le tribunal militaire d'Alger à huit ans de prison et vingt ans d'interdiction de séjour. Libéré en 1942, à la suite d'une amnistie, il n'est cependant pas tout à fait libre puisque assigné à résidence à Aumale. De nouveau arrêté quelques jours après le 8 mai 1945 et emprisonné au fort militaire de Bouzareah, il purge un an de prison. Libéré, il entre au comité central du MTLD qui le présente avec Mezerna comme candidat. Il est élu député d'Alger en obtenant 99 792 voix sur 224 716 votants et intervient en mars 1947 à propos du débat à l'Assemblée sur le problème de l'Indochine. Il réclame la cessation des hotilités, le respect du libre droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et annonce que les députés du PPA-MTLD voteront contre l'ordre du jour proposé. El Maghreb El Arabi le fait figurer comme secrétaire-adjoint du MTLD au comité directeur élu par le conseil national du 4 septembre 1947.

Mohammed Khider assiste en 1948 au « Comité central de Zeddine » qui donne alors priorité à l'Organisation spéciale. Il est impliqué, à son insu, dans le hold-up de la poste d'Oran, sa voiture ayant servi à ramener l'argent d'Oran à Alger. Il s'insurge contre la décision du parti qui lui intime l'ordre de se constituer prisonnier et, grâce à l'aide d'Abdallah Filali, réussit à se rendre au Caire le 5 juin 1951. Il se marie dans la capitale égyptienne et avec son beau-frère Aït Ahmed, ainsi que Ben Bella, dirige l'activité du MTLD au Caire. Partisan de l'action armée, il tente en vain de réconcilier « centralistes » et « messalistes » pour leur faire affronter en commun les tâches nouvelles. Mohammed Khider rejoint le Front de libération nationale après le 1er novembre 1954, est élu membre du Conseil national de la révolution algérienne le 20 août 1956. Il participe à ce titre aux conversations secrètes avec les représentants de la SFIO, Begarra, Commun et Herbault, qui ne donnent rien. Il est arrêté le 22 octobre 1956 dans le détournement de l'avion Air Maroc. Emprisonné, il est désigné membre du CCE (août 1957), ministre d'Etat du GPRA (1958-1962).

Libéré après le cessez-le-feu de mars 1962, Mohammed Khider soutient Ben Bella et devient secrétaire général et trésorier du FLN. Mais, au début de 1963, des divergences apparaissent avec Ben Bella à propos de l'organisation du parti et de l'Etat. Khider démissionne et, le 5 juillet 1964, annonce officiellement à Genève son opposition au chef de l'Etat algérien, en gardant par devers lui les fonds du FLN. Il déclare également son opposition au régime de Boumedienne en 1965. Le 4 janvier 1967, Mohammed Khider est assassiné à Madrid.

Biographie extraite du livre de Benjamin STORA, Dictionnaire biographique de militants nationalistes algériens 1926-1954, *éditions l'Harmattan, 1985.*

Si l'armée avait constitué la seule force organisée entre 1962 et 1965, elle deviendra après le putsch du 19 juin 1965 l'unique détentrice de la réalité du pouvoir. Derrière la façade du pouvoir apparent, divisé entre différentes instances (le Conseil de la révolution, le parti, le gouvernement), il y a le noyau dur : la police politique, omniprésente et efficace. En possession d'informations secrètes sur le territoire national et à l'étranger, la Sécurité militaire possède un avantage qui lui confère une supériorité décisive sur tous les autres secteurs du sytème jusqu'à constituer un véritable Etat dans l'Etat. Elle tire sa force du fait qu'un régime totalitaire, par nature, a besoin d'une police politique pour embrigader la société.

Pour la première fois en Algérie, la police politique est en phase totale avec le pouvoir suprême. La Sécurité militaire est seule à partager les secrets de cette autorité, à s'aligner sur la ligne politique à suivre, si elle ne l'oriente pas elle-même. Dès lors, Boumedienne et la SM vont inaugurer une nouvelle phase de violence — sélective et dissuasive — de traque de l'« ennemi objectif » qui, par essence, n'est pas identique.

Les « ennemis objectifs » sont en dehors et dans le système. Dans une première étape, ce sont les opposants extérieurs qui sont désignés comme les ennemis objectifs du régime. Le premier coup de tonnerre, expérimentation criminelle si elle en est, intervient une année et demie après la prise du pouvoir par Boumedienne.

Khider est abattu à Madrid

Le 3 janvier 1967, l'ex-secrétaire général du FLN est abattu dans sa voiture sous les yeux horrifiés de sa femme. L'action se passe à Madrid, capitale espagnole. Le crime est signé, c'est la Sécurité militaire ; et le tueur est rapidement identifié par la police espagnole : Youssef Dakhmouche. Celui-ci appartient à la pègre et a été recruté à dessein. Son métier : les basses œuvres. Alger est immédiatement intervenue auprès de Franco pour arrêter l'action judiciaire engagée par la famille de la victime, constituée partie civile. Le vœu d'Alger est exaucé. On ne peut pas attendre de la part de Franco le triomphe de la justice, mais le vieux dictateur a obtenu des facilités économiques pour l'achat du gaz algérien. L'assassinat de Khider est opéré au moment où ce dernier a voulu rendre public la constitution d'un gouvernement algérien en exil. A ce titre, il a pris contact avec Krim et Lebjaoui, proche de Ben Bella[1]. Khider avait les moyens financiers car il détenait le fameux trésor de guerre du FLN qu'il ne voulait restituer qu'à un pouvoir légitime[2].

L'assassin de Khider court toujours, récompensé par l'obtention d'une bijouterie à Constantine. Ce crime indique le degré de tyrannie d'un régime qui n'hésite pas à s'attaquer à des hommes illustres. C'est aussi un geste révélateur des mœurs dégradées qui sanctionne tout point de vue contraire. Cela provoque un climat d'insécurité auquel personne n'échappe.

Frapper à l'intérieur

Le putsch réussi, l'assassinat de Khider réalisé, Boumedienne ne s'embarrasse pas de manières. Il faut l'arracher à sa chaise pour qu'il daigne partager une parcelle de son pouvoir. Il veut imposer ses propres règles à ses adversaires : la conspiration. Le 14 décembre 1967, il donnera encore l'exemple en lâchant les Migs pilotés par les Soviétiques sur les blindés de Zbiri à El Affroun et Mouzaia, faisant des victimes civiles. Le putsch de Zbiri a échoué et le chef d'état-major, avec quelques officiers, s'est enfui en Tunisie. Participant au coup d'Etat, Abid est pris de remords et a averti Boumedienne de l'opération. Ce dernier a pu immédiatement organiser la riposte. Comme dans les mœurs de la Mafia, un acte de défiance ne se pardonne pas. La sentence doit être à la mesure de la « trahison ». Deux jours après, le 16 décembre, le chef de la Première Région militaire, Saïd Abid, est liquidé à Blida.

Le colonel Chabou, secrétaire général de la Défense, connaîtra le même sort que Saïd Abid. Il est tué en 1969. Son hélicoptère a explosé en plein ciel. Chabou, ancien officier français, trouvait le rapprochement avec l'URSS trop important et l'avait dit. Boumedienne lui fera cher payer son effrontement.

La réplique des partisans de Krim, qui vient de constituer le Mouvement pour la démocratie et le rénouveau algérien (MDRA) le 19 août 1967, et de Zbiri, respectivement contre Kaid Ahmed et Boumedienne en janvier et en avril 1968, ne font que renforcer la stratégie de la peur imposée par Boumedienne. L'essentiel pour la SM est d'éviter que l'opposition ne travaille en direction de la société civile. Du coup, la police politique obtenait ce qu'elle voulait : maintenir l'opposition dans la clandestinité la plus totale pour, paradoxalement, mieux la manipuler, l'intoxiquer et enfin l'attirer vers le piège de la violence isolée. C'est dans ce traquenard que va tomber l'un des hommes les plus prestigieux de la révolution algérienne, de surcroît l'un des fondateurs du FLN : Krim Belkacem.

Krim est tué à Francfort

Le 18 octobre 1970, l'un des plus anciens maquisards de l'Algérie combattante est retrouvé mort à l'hôtel Intercontinental de Francfort en RFA. Il a été étranglé avec sa cravate après avoir été chloroformé. Le commandant Hamid Aït Mesbah pouvait dès lors câbler à Alger : mission accomplie.

MOURAD TERBOUCHE

Mourad Terbouche est né vers 1930 en Kabylie. Il émigre en France et s'installe en Alsace-Lorraine. Il adhère jeune au PPA. Il devient en 1951 responsable du MTLD de Nancy puis du Sud de la France. Dans la crise qui secoue le parti nationaliste, il est proche de la troisième tendance activiste. Il constitue à Sochaux la première cellule favorable au FLN en France. A ce titre, il devient avec Madi l'un des premiers dirigeants de la Fédération de France du FLN. Arrêté en 1955, il est libéré en 1961. Directeur du cabinet de Krim au ministère de l'Intérieur (GPRA), il est, dès 1962, opposant au régime. En 1967, il participe à la fondation du MDRA avec Krim. Il payera de sa vie ce dernier engagement en 1971.

Dans cette affaire, la police a encore une fois réussi à retrouver rapidement la piste des tueurs. Et pour cause : le chef opérationnel de la SM, le fameux Aït Mesbah Hamid, a oublié des documents importants dans une consigne de la gare. Dans cette serviette, laissée par précipitation, on a retrouvé la proclamation annonçant la destitution de Boumedienne et la liste du futur gouvernement présidé par Krim. L'appât était un serviteur zélé de son régime, formé à la subversion. La diplomatie algérienne de nouveau réussira à étouffer l'affaire.

Quant à Krim Belkacem, il sera réinhumé quatorze ans plus tard à El Alia en compagnie de Boumedienne qui a une tombe surplombant toutes les autres sépultures. La même année, c'est-à-dire en 1984, Hamid Aït Mesbah est décoré par le régime pour services rendus. Ses acolytes n'ont pas été inquétés non plus.

L'assassinat de Krim n'a pas rassasié les commanditaires du meurtre. Une année plus tard, Mourad Terbouche, bras droit du premier, est abattu de deux balles dans la tête à Tunis. Pour mieux s'assurer de sa mort, une voiture lui a marché sur la tête. Mourad Terbouche, militant de la première heure du mouvement national, a décidé de poursuivre le combat jusqu'au renversement de Boumedienne.

Le début des années soixante-dix marque la consécration internationale de Boumedienne. Il est accepté dans le « syndicat des chefs d'Etat ».

Medeghri mort dans sa baignoire

A l'intérieur du régime, au fur et à mesure des destitutions, d'assassinats, personne ne songe à lui faire de l'ombre. Il a une plus grande marge de manœuvre par rapport à son clan politique initial : le groupe d'Oujda. Ce clan occulte a joué un rôle essentiel entre 1962 et 1965. Il est en phase de désintégration. Cherif Belkacem et Ali Mendjeli l'ont quitté depuis déjà quelques années. Quand à Kaïd Ahmed, le fantasque commandant Slimane, il vient de quitter l'Algérie pour désavouer publiquement son chef. Il fait publier dans la presse parisienne les preuves de la détention de plusieurs comptes bancaires par Boumedienne en Europe occidentale. Le nationaliste intransigeant n'avait rien d'un ascète mais savait bien tromper ses interlocuteurs étrangers malgré son comportement expéditif. En plus, il savait bien préparer son avenir dans tous les domaines : politique et matériel. Au milieu des années soixante-dix, il pouvait normalement prétendre à modifier le reclassement des forces à l'intérieur du régime dans la perspective de la mise en place d'institutions nouvelles (Charte nationale, Constitution). Il se heurte à l'ambition et à la détermination de Medeghri. Le ministre de l'Intérieur, admirateur de Napoléon et de l'Etat jacobin français, ne se laisse pas faire. De plus, il ne se prive pas de confier à ses amis les mœurs particulières de l'entourage de Boumedienne. Il va payer cher son audace. Un beau jour, il est retrouvé noyé dans sa baignoire. Boumedienne lui réservera un beau cadeau d'adieu en organisant des funérailles nationales.

Continuité d'une pratique

L'avènement de Chadli au pouvoir, qui a reformé les structures de la sécurité militaire pour lui ôter quelques attributions, pouvait faire croire à un changement qualitatif et positif des services de sécurité. Le régime n'avait pas besoin d'assassinats politiques pour consolider son pouvoir. Que non ! D'aucuns présentaient cette pratique comme révolue. L'ambassadeur d'Algérie à Paris, monsieur Mehri, analysait les anciens crimes, enfin reconnus, comme liés à des *« querelles de légitimité »*. La réaction de Mehri est venue commenter la liquidation physique d'Ali Mecili à Paris le 7 avril 1987.

Ce dernier acte signifie que la police politique a gardé nombre de ses prérogatives. Et tant qu'il n'y aura pas de démocratie, la pratique de l'assassinat demeurera intacte, variant seulement de cible. Les méthodes expéditives se réactiveront à n'importe quel moment, s'accomodant merveilleusement bien de l'irrationalité et de l'inexistence de contre-pouvoirs face à un personnel politique habitué à des comportements primaires et immoraux. Cela complique d'autant une évolution démocratique de l'intérieur du système.

LAMARI Saïd

1. Voir le texte d'Aït Ahmed dans *Jeune Afrique magazine* n° 37, mai 1987, p. 46 et 47.
2. Le fameux trésor du FLN a été récupéré au milieu des années soixante-dix par le régime d'Alger. Boumedienne a perdu plusieurs fois le procès pour récupérer ce bien. Il a fallu que madame Khider s'en mêle pour gagner le procès et le restituer à l'Etat algérien. En contrepartie, elle a demandé à ce qu'il y ait une déclaration publique d'Alger, lavant son mari de tout soupçon. Boumedienne n'a pas tenu parole. Madame Khider depuis a refusé la réinhumation de son mari à El Alia si il n'y a pas de déclaration préalable réhabilitant son mari. Chadli s'y refuse.

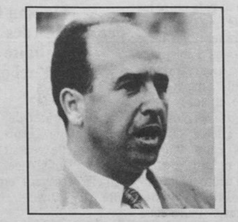

KRIM BELKACEM

Né le 14 decembre 1922 au douar Aït Yahia ou Moussa, près de Dra-El-Mizan, Krim Belkacem est le fils d'un garde-champêtre, Hocine Krim. Il fréquente l'école Sarrouy à Alger et y obtient son certificat d'études. Le 21 août 1942, il s'engage aux chantiers de la jeunesse à Laghouat et entre dans l'armée en devançant l'appel de sa classe le 1er juillet 1943. Le 26 novembre 1944, il est nommé caporal-chef au Premier Régiment de tirailleurs algériens. Démobilisé le 4 octobre 1945, il revient vivre à Dra-El-Mizan où il occupe le poste de secrétaire auxiliaire de la commune. Il adhère au PPA au début de l'année 1946 et implante des cellules clandestines dans douze douars autour de Dra-El-Mizan, qui comptent plusieurs centaines de militants et sympathisants. Accusé d'avoir tué un garde-forestier, il est pourchassé et prend le maquis en 1947 (sous le pseudonyme de Si Rabah) avec Moh Nachid, Mohand Talah, Messaoud Ben Arab.

Deux fois condamné à mort par les tribunaux français en 1947 et en 1950, il devient responsable du PPA-MTLD pour toute la Kabylie et, à la tête des vingt-deux maquisards qui composent son état-major, il multiplie les contacts directs avec les militants et la population. Son plus proche collaborateur est Omar Ouamrane. Dans la crise du MTLD, il décide les cadres de Kabylie à soutenir la lutte armée. Le 9 juin 1954, Krim rencontre, à Alger, Ben Boualïd, puis Boudiaf et Didouche, qui parviennent à le convaincre de la nécessité d'une troisième force.

Il ne rompt pas pour autant avec les messalistes, puisque deux de ses représentants (Ali Zamoum et Aït Abdesslam) participent en juillet 1954 au Congrès d'Hornu. Il passe un accord avec les cinq responsables du Groupe des 22, rompt avec Messali en août 1954, sans tenir au courant les militants de son initiative. Devenu membre de la division intérieure du FLN (les six « chefs historiques »), Krim est le responsable de la zone de Kabylie au moment du déclenchement de l'insurrection, le 1er novembre 1954. Il entre au CEE au lendemain du Congrès de la Soummam en 1956 et domine le FLN-ALN en 1958-1959 comme vice-président du GPRA et ministre des Forces armées. Krim, qui a quitté l'Algérie après la Bataille d'Alger, est alors allié à Ben Tobbal et Boussouf contre Abane. Vice-président du Conseil et ministre des Forces armées du GPRA (1958), ministre des Affaires étrangères (1960), de l'Intérieur (1961), son rôle militaire et politique est en fait déclinant lorqu'il entame les négociations avec la France, à Evian. Dès l'indépendance, il désapprouve la politique de Ben Bella, se retrouve écarté de la vie politique et se consacre aux affaires.

Après le coup d'Etat du 19 juin 1965, il repasse dans l'opposition. Accusé d'avoir organisé un attentat contre le colonel Boumedienne, il est condamné à mort par contumace. Krim Belkacem est découvert assassiné en octobre 1970, dans une chambre d'hôtel à Francfort. Réhabilité à titre posthume, Krim Belkacem est enterré au Carré des Martyrs le 24 octobre 1984.

Biographie extraite du livre de Benjamin Stora, « Dictionnaire biographique de militants nationalistes algériens 1926-1954 », *éditions l'Harmattan, 1985.*

ALGERIE-MAROC
Sous le signe de l'incertitude

Annoncé depuis plusieurs semaines comme imminente, la réconciliation algéro-marocaine a pris effet le 16 mai avec le rétablissement des relations diplomatiques rompues depuis 1976, suite à l'affaire du Sahara occidental. Doit-on voir à travers ce geste l'amorce d'une nouvelle politique au Maghreb, ou s'agit-il de simple manœuvres conjoncturelles ? A peine entamé, ce réchauffement des relations entre Alger et Rabat est déjà mis à mal. L'incident provoqué par l'aile dure du régime, en essayant d'imposer la présence d'un membre du Polisario lors d'une réception à laquelle était convié le roi Hassan II, montre à quel point la réconciliation demeure fragile. En dépit des signes d'apaisement et des vœux de paix et de bon voisinage, souhaité par les deux parties, le Sahara occidental reste la pierre d'achoppement qui rend la normalisation difficile et instable.

Le 7 mars 1976, les relations diplomatiques sont rompues entre Alger et Rabat suite à la reconnaissance par le gouvernement de Boumedienne de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) dont la création venait d'être annoncée par le Front Polisario. Depuis cette date, il s'ensuivra une situation de ni guerre ni paix entre les deux pays. Cette guerre froide alternera des moments de crise aigües et de périodes d'éclaircies passagères au gré de la conjoncture. Cependant, malgré la brouille officielle et après avoir été à deux doigts, à plusieurs reprises, d'une guerre ouverte (les plus nettes étant l'affaire Amgala en 1976 et, plus près de nous en 1984, l'accrochage entre soldats de l'ANP et des éléments de l'armée marocaine surpris en territoire algérien), Marocains et Algériens ont tenu à ménager quelques issues pour d'éventuelles concertations. En effet, malgré la teneur du différend et en dépit de l'absence de relations diplomatiques, ils se sont efforcés de garder le contact, multipliant visites et envois d'émissaires. La disparition de Boumedienne et l'arrivée de Chadli au pouvoir vont décrisper quelque peu la situation (malgré l'intransigeance de certains caciques du parti et de l'ANP) et permettre l'amorce d'un dialogue dont l'aboutissement sera la rencontre tripartite de mai 1987 entre Hassan II, le roi Fahd d'Arabie saoudite et Chadli.

La politique des petits pas de Chadli

Préparée depuis longtemps par des contacts permanents, la normalisation entre Alger et Rabat est donc le résultat de la politique des « petits pas » inaugurée par l'équipe de Chadli (et à laquelle le souverain marocain se montrera très réceptif) et dont le couronnement aura été les trois rencontres au sommet des deux chefs d'Etat (février 1983, mai 1987, mai-juin 1988).

La première rencontre a permis de sonder les intentions des deux camps. Celle de mai 1987, à laquelle assistait le souverain saoudien (qui a pris une part active au rapprochement), a accentué l'ouverture en déblayant le terrain. Des échanges de prisonniers auront même lieu démontrant la bonne volonté des uns et des autres et leur souci de maintenir la tension dans des limites acceptables, évitant ainsi qu'elle ne dégénère en affrontements. Cette politique de la main tendue (malgré quelques accrocs dûs à l'intransigeance d'une partie de la nomenklatura algérienne qui cherchera à maintes reprises à saborder les efforts de rapprochement) ne sera pas démentie. Parallèlement aux tractations en coulisses, la diplomatie algérienne développe une intense activité à travers le Traité de Tunis de 1983, qui devient pour la circonstance la clé de voûte de sa politique maghrébine. Dans un premier temps, elle réussit à constituer l'axe Tunis-Alger-Nouakchott, qu'elle essayera ensuite d'étendre à la Libye.

L'axe Alger-Tunis

En effet, depuis 1983, sa politique régionale s'articulera autour du thème de la construction maghrébine. Après avoir mis sur pied le Traité de fraternité et de concorde, elle s'efforcera de renforcer ses relations avec la Tunisie puis la Mauritanie, réglant du même coup ses différends frontaliers avec ces deux pays. Au passage, elle cassera l'alliance entre Rabat et Tripoli (Traité d'Oujda en 1984) et tentera une opération de charme en direction de son voisin libyen. En orchestrant la dynamique de la coopération maghrébine, Alger renforce l'isolement du Maroc qui se retrouve en marge de ce mouvement unitaire. Le refus de la Libye qui n'a finalement pas adhéré au Traité de Tunis et les réticences du nouveau président tunisien Ben Ali à cautionner la mise à l'écart de Rabat ont finalement cassé l'élan de la stratégie algérienne. Cet échec va amener les dirigeants d'Alger à se retourner vers le Maroc et multiplier les appels du pied dans sa direction et ce au grand jour. Les difficultés économiques aidant, Alger accentue les signes d'apaisement et tend à assouplir sa position à l'égard de Rabat qui, lui non plus, n'est pas épargné par la recession économique. En effet, s'il n'a pas été abordé de manière explicite lors des entretiens algéro-marocains, le dossier économique n'en est pas moins déterminant.

Impératifs politiques et économiques

La dégradation de la situation des deux pays depuis le début des années quatre-vingt, l'endettement qui connaît une hausse démesurée et les difficultés rencontrées sur les marchés d'importation, tous ces éléments combinés ont poussé très certainement à une démarche volontariste. Par ailleurs, la perspective du grand marché européen de 1992 a probablement accéléré le rapprochement. Cependant, l'attitude marocaine ne peut être que conjoncturelle, car Hassan II n'abandonne pas l'espoir d'amarrer son pays à la CEE. Le retour dans le giron maghrébin apparaît alors davantage comme « un moyen de se faire entendre à Bruxelles avant l'échéance de 1992 ». Par conséquent, même si l'élément économique a joué, la réconciliation algéro-marocaine est avant tout dictée par des impératifs politiques.

Le casse-tête sahraoui

Elle permet surtout de désamorcer une situation de tension permanente au Maghreb et de dégeler le conflit du Sahara occidental qui empoisonne leurs relations et grève lourdement le budget de chacun.

Dans cette affaire sahraouie, les concessions des deux parties sont sensibles (même si elles sont fragiles). Algériens et Marocains décident de renouer le contact en laissant le dossier du Sahara en suspens.

Jusqu'ici, Alger subordonnait le rétablissement des relations diplomatiques avec le Maroc à l'ouverture préalable de négociations directes entre ce dernier et le Polisario. Cette condition a été abandonnée. Du côté marocain, le roi Hassan II a renoué avec Alger, quand bien même cette dernière reconnaît la RASD et soutient le Polisario. Cette évolution est la marque d'un assouplissemt des deux camps, chacun semblant s'en remettre à la décision qui sortira du référendum. Ce changement peut aussi donner lieu à des supputations. D'aucuns considèrent cette « ouverture » comme le résultat d'un arrangement algéro-marocain sur l'avenir du Sahara occidental, les deux puissances maghrébines acceptant l'idée d'un statut d'autonomie interne du territoire sahraoui. Dans l'immédiat, cependant, rien n'a véritablement avancé quant au devenir de la RASD et du Polisario, Rabat et Alger transférant provisoirement le problème sahraoui à la charge des organisations internationales (OUA, ONU). En effet, le communiqué commun ne propose aucune solution au conflit et se contente d'affirmer le souci *« de favoriser le succès des efforts internationaux en vue de hâter le processus de bons offices pour une solution juste et définitive du conflit du Sahara occidental à travers un référendum d'autodétermination régulier et libre se déroulant dans la sincérité la plus totale et sans aucune contrainte ».*

Retrouvailles algéro-marocaines.

Réticence à la normalisation

Le problème du Sahara occidental demeure plus que jamais un véritable casse-tête et fragilise les rapports algéro-marocains. D'ailleurs, les premiers accrocs ne tarderont pas à apparaître après l'incident provoqué par la présence du représentant du Polisario au diner auquel était convié le roi Hassan II et d'autres personnalités présentes lors du sommet arabe d'Alger. Cette bavure algéro-algérienne est l'œuvre de certains éléments du régime qui ne veulent pas perdre cet atout, véritable « clou de Djeha », que constitue le Sahara occidental et s'opposent, pour des raisons de politique intérieure (liée à la lutte pour le pouvoir), à la reprise des relations avec le Maroc*. Pour l'heure, le clan Chadli favorable à la réconciliation avec Rabat semble l'emporter, mais il n'est pas à l'abri d'un coup de force. Même s'il est mis quelque peu en veilleuse, le problème sahraoui reste l'élément déterminant de l'évolution future des rapports inter-maghrébins. En attendant, continuant sur la lancée du rétablissement des relations avec le Maroc, Alger multiplie les actions d'éclat. C'est ainsi qu'au lendemain du sommet arabe, elle a réussi le tour de force de réunir l'ensemble des chefs d'Etat maghrébins à une même table. Le communiqué commun publié à l'occasion de cette rencontre annonce *« la création d'une commission chargée de mettre en œuvre les moyens de concrétiser le Grand Maghreb ».* Il permet par la même occasion de relancer la mécanique algérienne freinée un moment par la défection de la Libye qui a refusé d'adhérer au Traité de Tunis, lequel semble aujourd'hui dépassé. Mais si la reprise des relations avec Rabat constitue une victoire pour la diplomatie algérienne, le dynamisme dont fait preuve le successeur de Bourguiba exaspère quelque peu Alger à qui il est en train de voler la vedette tout en posant une nouvelle équation au Maghreb.

Ces successions rapides d'événements rendent difficile toute idée de pronostics sur l'évolution future de la région. Face à de telles incertitudes, le rapprochement algéro-marocain sera-t-il durable ?

Mokrane IGHZAR

* Voir l'article de Meziane Areski.

UN SOMMET PEUT EN CACHER UN AUTRE

Le président Chadli est satisfait. Le sommet arabe extraordinaire d'Alger (7-10 juin) lui a permis de réaliser un tiercé, l'adoption par tous les dirigeants de la Ligue des Etats arabes (LEA) d'une position sur la « révolution des pierres », la réconciliation entre le Maroc et l'Algérie et, ce qui apparaît comme l'élément majeur, la première conférence des chefs d'Etat du Maghreb.
Il existe un lien entre ces trois événements qui s'incrivent dans une politique plus générale, c'est la recherche d'une solution durable à toutes les guerres internes et externes qui déchirent le Maghreb et le Proche-Orient, la formation d'ensembles économiques et politiques cohérents capables de sortir chacun des pays du sous-développement et de la dépendance, de satisfaire les besoins sociaux et culturels en croissance continue.

Au septième mois de la révolte, la question palestinienne était devenue incontournable pour tous les dirigeants arabes. Imposible de se masquer, comme au sommet d'Amman en novembre 1987, derrière la guerre du Golfe, la patrie arabe en danger ou La Mecque profanée par les trublions iraniens, pour faire passer une politique qui réintroduirait l'Egypte dans la LEA, conforterait le roi Hussein dans son rôle de leader d'un règlement général du conflit israelo-arabe.

La « révolution des pierres » a bousculé ce scénario qui s'inscrivait pourtant dans le cadre du plan Reagan, Fahd et Brejnev en septembre 1982. Dans toutes les capitales arabes, le fossé s'est élargi entre la jeunesse électrisée par l'héroïsme des adolescents palestiniens et les tenants du pouvoir, effrayés par l'ampleur et le radicalisme du soulèvement du peuple palestinien.

L'exemple le plus net est celui de l'Egypte où la vague islamique, qui se nourrit de toutes les frustrations ou de tous les problèmes sociaux non réglés, a intégré dans sa propagande le soutien aux Palestiniens et a contraint Moubarak à geler, de façon presque totale, les relations de son pays avec Israël.

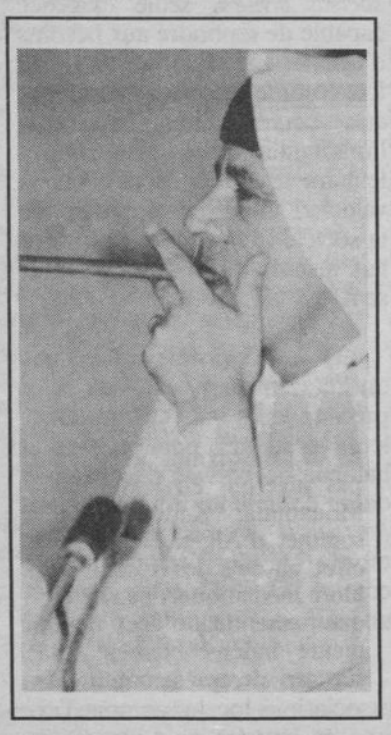

La pression de la rue, le caractère explosif de la situation au Moyen-Orient et les exigences des deux Grands, qui entendent régler de façon durable les conflits régionaux, ont poussé les dirigeants arabes à se rendre en rangs serrés dans la Ville blanche. Très vite, Alger a mesuré l'importance du mouvement qui se développait dans les territoires occupés et réclamait le 28 février la convocation d'un sommet arabe pour le mois de juin.

Chadli conduit le bal

Le succès de cette rencontre dépendait de plusieurs conditions : le règlement préalable des questions brûlantes (Tchad, Sahara occidental, Liban), la mise entre parenthèses de la guerre Iran-Irak et ses développements régionaux, la réintégration de l'Egype dans la Ligue arabe et la définition d'une position commune sur la Palestine. Le terrain avait été déjà largement balisé par la reprise des relations diplomatiques avec le Maroc et par la déclaration de Kadhafi reconnaissant la légitimité du gouvernement de Hissène Habré.

Au Liban, la guerre civile combinée avec les interventions régulières de l'armée israélienne au Sud, crée une situation fort complexe, du fait de l'échec des Syriens dans la banlieue de Beyrouth et de l'approche de la date de l'élection présidentielle. Pour participer au sommet, Assad devait être assuré de garder les mains libres au Liban, considéré, au même titre que la Jordanie et la Cisjordanie-Gaza, comme le provinces de la Grande Syrie, de poursuivre son dialogue avec l'Iran et de toucher un très gros chèque de l'Arabie saoudite.

Les tractations menées par Messaâdia, Ibrahimi et Belkheïr, transformés en commis voyageurs, ayant abouties et la situation s'étant éclaircie dans le Golfe après les victoires irakiennes de Fao et Chalemchek, les projecteurs pouvaient s'allumer.

Quelle solution politique pour l'infitah ?

Dans son discours d'ouverture, grave et solennel, Chadli exalte l'unité et la puissance de la nation arabe, puis il fustige l'entité sioniste qui *« jouit d'un soutien politique et matériel qui l'encourage à poursuivre l'expansion, la domination et l'atteinte à la souveraineté des Etats arabes »* en omettant de préciser que, si les Etats-Unis fournissent l'aide matérielle, c'est l'URSS qui tend la béquille politique à Israël.

Le soutien chaleureux à la « révolution des pierres » allait-il aboutir à un appel à soutenir massivement la « nation arabe », à la tranformation de l'OLP en un gouvernement provisoire (GPRP) reconnu par les pays de la Ligue arabe, l'OUA et les non-alignés, à l'ouverture des frontières des pays arabes aux combattants palestiniens de l'extérieur pour que l'intifadah devienne une lutte armée totale du peuple palestinien contre Israël, comme le demandait le 6 juin au sommet arabe la direction unifiée de l'intifadah ?*

Chadli tourne le dos à cette demande pour se référer au projet *« déjà présenté lors du sommet de Fes, un projet de paix responsable »*. L'intifadah doit accélérer la tenue de la conférence internationale avec la *« participation de l'OLP sur un pied d'égalité avec toutes les parties concernées, en tant que représentant légitime unique choisi par le peuple palestinien »*. Dans la mesure où ce discours se réfère à Fes et qu'il s'inscrit dans le cadre de la politique des deux Grands, il ne pouvait déplaire au roi banquier Fahd, initiateur de ce plan. A fortiori lorsque Chadli utilise l'argument de la mobilisation de la « nation arabe » pour obtenir la fin de la guerre du Golfe et du conflit libanais, et donc relativise l'intifadah.

Au cours des débats, le seul « couac » à l'unanimisme fut celui du roi Hussein, pour qui un Etat palestinien n'est pas plus viable en 1988 qu'en 1948. Assad préféra se taire, peu gêné finalement par la reconnaissance d'une OLP « unique représentant du peuple palestinien » tant qu'elle reste noyée dans une délégation arabe. L'Etat palestinien n'accédera à l'indépendance que pour aussitôt se fondre dans la Jordanie ou la Grande Syrie, au nom du renforcement de l'unité arabe.

La résolution générale fut très claire. Le sommet arabe se prononce pour un soutien au mouvement palestinien, mais ne proposera de solution que dans le cadre de la conférence organisée par les deux Grands. Concrètement, les Palestiniens devraient recevoir — ce n'est encore qu'une promesse — une aide urgente de cent vingt-huit millions de dollars et une aide mensuelle de quarante-trois millions. Aide dérisoire, de surcroît contrôlée par les rois Hussein et Fahd.

Comme d'habitude, la presse d'Alger a fait grand tapage sur la cohésion de la LEA, ce qui lui a permis d'occulter le sommet de Moscou (29 mai-2 juin) au cours duquel Gorbachev et Reagan ont adopté, sur le Proche-Orient, une position commune sur deux points : la reconnaissance d'Israël par tous les pays arabes dans des frontières sûres et garanties, et la définition d'une patrie pour les Palestiniens intégrée dans une confédération plus large. Ce sont ces positions que leurs adjoints ont défendu en Egypte, en Jordanie et en Israël, en juin. Et il est significatif qu'au moment où Chadli parlait, Shamir saluait, dans une interview au *New York Times*, au lendemain de sa rencontre avec Chevarnadze, le *« grand homme »* Gorbachev.

Makhlouf CHIBANI

* *El Moudjahid*, 8 juin 1988.

OUA : UN VIEILLARD DE VINGT-CINQ ANS

Le 25 mai 1963, une trentaine de chefs d'Etat africains signaient la Charte de l'OUA à Addis-Abeba, capitale de l'Ethiopie, pays symbole de la résistance de l'Afrique à la colonisation européenne. L'espoir était immense !

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la vague des luttes de libération nationale contenue en 1945-1950 déferle sur tout le continent et contraint les puissances européennes, qui s'étaient partagé l'Afrique par le Traité de Berlin en 1881, à détaler. Tout semblait possible !

Pourtant, dès 1965, le rideau tombait. Le putsch de Boumedienne ouvrait la voie à une série de coups d'Etat : dans l'ex-Congo belge (Mobutu), au Dahomey (Soglo), au Nigeria (Ironsi), au Ghana (Ankrah).

En 1967, le Biafra, intégré arbitrairement par les Anglais au Nigéria, proclame son indépendance. L'OUA va-t-elle défendre le droit des peuples à l'autodétermination ? Non, le V[e] Sommet (Alger, 13-16 septembre 1968) condamne la « sécession » au nom du respect des frontières héritées de la colonisation et laisse ainsi les mains libres à Ojukwu pour écraser la population du Biafra.

En 1974, la Révolution des œillets au Portugal sonne le glas de l'empire portugais en Afrique (Guinée-Bissao, Angola, Mozambique) et donne une impulsion à la lutte révolutionnaire en Namibie, au Zimbabwe (Rhodésie), en Afrique du Sud (Soweto) et en Ethiopie où l'effondrement de l'empire du Négus ouvre une fracture dans la corne de l'Afrique. L'onde de choc touchera l'Afrique occidentale, l'Egypte, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.

Si l'OUA, dans des résolutions fracassantes, soutient la lutte contre l'apartheid, son activité consiste surtout à soutenir les régimes en difficulté. Elle ne peut ni régler les guerres interminables (Sahara occidental, Tchad, Soudan, Ethiopie, Afrique australe), ni promouvoir un développement économique, sanitaire et culturel.

Quel avenir pour l'OUA ? Le 25 mai 1988 , le sommet africain se tient encore à Addis Abeba, mais l'Ethiopie est un pays ravagé par la famine et la guerre civile. Triste anniversaire ! Comme à son habitude, l'Algérie embouche les trompettes de l'enthousiasme. Aussi tonitruantes soient-elles, elles ne peuvent cacher la triste réalité d'une OUA, institution réduite à n'être qu'un syndicat des dictatures, incapable de s'attaquer aux plaies qui frappent le continent.

Il ne s'agit pas que de la désertification continue du Sahel, amplifiée par les invasions de criquets, et qui poussent des millions de paysans faméliques à l'exode puis au refuge dans les bidonvilles des grandes cités. C'est le chômage endémique, une démographie galopante en relation avec le sous-développement, la malnutrition, l'analphabétisme, la délinquance, la drogue. Et l'Afrique championne du monde du SIDA est en voie de devenir le dépotoir des déchets chimiques des pays industrialisés, la poubelle de la planète. Pire encore, la disparition très large des communautés villageoises a supprimé la base sociale qui avait permis la richesse de la civilisation africaine. Et pour la majorité des millions d'Africains, misérables et déculturés, l'avenir est bien opaque.

Le ressourcement de l'OUA dont parle *Algérie Actualité* devrait commencer par une critique sévère de la Charte, qui en acceptant la balkanisation de l'Afrique effectuée par les colonisateurs, a renforcé l'extraversion de l'économie et sa dépendance totale envers les « pays du Nord » et les banques internationales, comme en témoigne le poids énorme de la dette. Cela devrait se poursuivre par la critique de tous les régimes militaro-policiers qui gangrènent le continent et enfin par le bilan complet de la politique de l'OUA, en particulier sur le terrain des libertés démocratiques, puisqu'il faudra attendre juillet 1987 pour qu'une Commission des droits de l'homme voit le jour au sein de l'organisation.

Dans ce bilan, le rôle de l'Algérie est loin d'être brillant.

CHIBANI Makhlouf

MARSEILLE
Arrière-goût d'une bouillabaisse

C'est à Marseille, la cité phocéenne du pourtour méditerranéen, que la compagnie Transatlantique débarqua à partir du 15 avril 1962 les rapatriés d'Algérie. Depuis cette date, l'antique Massilia a servi de vivier à tous ceux pour qui l'indépendance de notre pays a représenté une frustration irréversible. On a entendu récemment, au hasard des propos de campagne, Jacques Roseau, responsable du Recours (association nationale des rapatriés) demander aux électeurs de sanctionner Georgina Dufoix parce qu'elle s'était déclarée favorable à l'indépendance de l'Algérie pendant sa jeunesse.

Les ombres de Marseille

Ville de brassage, véritable fenêtre ouverte sur les cultures mediterranéennes, Marseille n'a pas cessé au cours des dernières élections de susciter des convoitises – non dénuées d'arrières-pensées électoralistes – de ceux qui ont voulu en faire le symbole de l'« invasion étrangère ». Conçue comme le « Poitiers du XX^e siècle » par les Charles Martel de la France « pure et éternelle », Marseille a polarisé, plus que toute autre ville, les remous et les contreverses surgies au cours de la campagne électorale. Ce qui est dit ou suggéré à Marseille nous renvoie à une histoire bien récente.

On peut lire ainsi sous la plume de Rebatet, chantre de la collaboration, dans un article intitulé « Marseille la juive » : « (...) *Cette populace bâtarde, cette vulgarité huileuse, olivâtre qui est le fruit d'on ne sait quels baroques et impurs croisements, cette mixture de bicots, d'Arméniens, de Maltais, de Smyrniotes, l'unique coin de France où la décadance de la race par le metissage soit vraiment un fait*[1] . » Les temps changent mais il y a comme une « parenté en réseau » pour reprendre l'expression de Michel Foucault, entre la période de l'occupation nazie et la situation actuelle. C'est sur le rejet de l'autre, du Juif ou de l'Arabe, considéré comme un bouc émissaire, que s'appuie tous les postulants à l'exclusion.

Douze personnalités marseillaises, d'horizons divers, ont publié un appel pour faire contrepoids à la campagne xénophobe du Front national : « *Nous sommes de Marseille, capitale des différences.* (...) *La ville est un lieu de rencontre ouvert à tous les courants culturels ethniques et religieux. Elle est irremplaçable dans l'équilibre des valeurs françaises, européennes et méditerranéennes.* » Des universitaires d'Aix-Marseille abondent dans le même sens et appellent toutes les formations politiques « *à refuser tout compromis électoral ou autre avec les candidats du Front national* ». La suite des événements a montré combien cet appel n'a pas été entendu.

Le Front national à Marseille

Anne Tristan dans son livre *Au Front !*[2] démontre comment le Front national a réussi une profonde implantation à Marseille en développant un certain tissu associatif et en se proclamant comme le recours nécessaire face à l'impasse économique et sociale dans laquelle se trouve des pans entiers de la société rejetés sur le bord du chemin par la crise économique. Losque Jean-Marie Le Pen déclare par exemple : « *Oui, je crois que les travailleurs immigrés sont l'avant-garde des barbares à l'assaut de l'Occident*[3] . » Il réactive l'idéologie du repli nationaliste dans une ville encore marquée par les traumatisme de la guerre d'Algérie. Son organisation réalise sur ces thèmes ses meilleurs scores à Marseille et dans les Boûches-du-Rhône aux deux échéances électorales présidentielle et législative. Son implantation apparaît alors comme un phénomène durable qui interpelle toutes les personnes attachées aux valeurs de la démocratie et qui met en évidence à quel point toute propagande xénophobe suscite des vocations auprès des « Dupont la joie de la gachette ». Cela ne suffira pourtant pas au Front national à faire élire dans les circonscriptions de cette région ses principaux leaders – dont le big chief Le Pen –, ce qui aurait, dans l'esprit de ces chantres de l'exclusion, provoqué un « sursaut national » contre les Algériens et autres héritiers de l'invasion islamique.

Palinodies de la campagne marseillaise

Entre les deux tours des législatives, un accord a été signé à Marseille par l'URC – label électoral de l'ancienne majorité parlementaire – et le Front national. Cet accord aboutissait à un désistement réciproque et devait permettre d'élire des députés du FN, dont son chef charismatique. Certains leaders politiques choisissaient de « perdre leur âme » plutôt que les élections comme Maurice Arreckx, sénateur UDF, président du conseil général, qui, tranquillement, déclarait le 30 mai : « *Je préfère voir un député du Front national élu plutôt qu'un candidat du Parti socialiste.* » Comme quoi c'est à l'épreuve des faits qu'on vérifie la rigueur des principes.

Les immigrés ont accueilli avec une grande joie la défaite du Front national qui n'a eu aucun élu dans le département. Jean

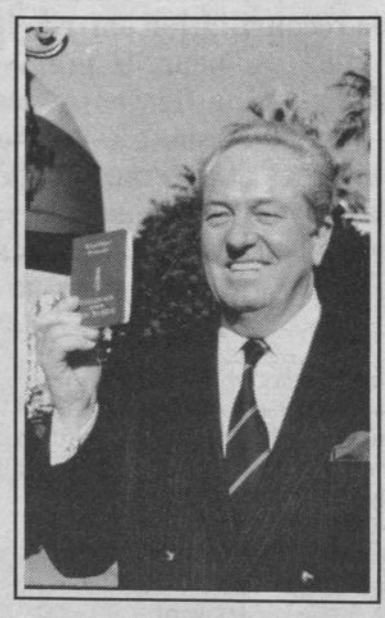

Marie Le Pen battu aux législatives, c'est une déconvenue pour les tenants de l'exclusion.

Quel avenir pour les immigrés ?

Mais au-delà de ces élections se profile déjà la bataille pour les municipales en 1989. N'a-t-on pas entendu Raymond Leclerc, conseiller régional RPR affirmer : « *Aux municipales, il faudra bien faire bloc commun contre les marxistes qui détiennent encore les communes.* »

A Marseille, le Front national bénéficie comme nous l'avons souligné d'une forte audience régionale. Les immigrés exclus des consultations locales risquent fort d'être les acteurs passifs des élections municipales. Dans une ville gangrénée par les agissements des nostalgiques de l'Algérie française et l'action souterraine de l'OAS, la propagande va sans doute se polariser contre les Algériens parce que les blessures sont encore douloureuses pour certains Pieds-noirs.

Une des manières pour empêcher le contrôle des municipalités par le Front national réside dans l'extension de la citoyenneté locale aux immigrés et en éradiquant la marginalité, cette survivance médiévale du XX^e siècle qui porte le Front national comme la nuée porte l'orage. A Marseille, des collectifs comme Marseille Fraternité et les jeunes Beurs essaient de répondre à ce grave problème de la xénophobie qui révèle les maux de la société française.

Mohand LAACHEB

1. « Marseille la juive (choses vues) », cité dans *Une certaine France, l'antisémitisme 1940-1944*, Philippe Garnier, éditions Balland, page 94.
2. Anne Tristan, *Au Front !*, éditions Gallimard, 1987.
3. *Le Monde*, 17 décembre 1980.

LES CITOYENS IMMIGRES SE REUNISSENT

Les états généraux de l'immigration organisés par l'association Mémoire fertile se sont tenus du 27 au 29 mai à la Bourse du travail de Saint-Denis (93) en présence de plusieurs associations et plus de trois cents participants. Ces états généraux se déroulaient dans un contexte politique marqué par l'élection présidentielle qui avaient mis les immigrés, exclus de la consultation, au centre de la polémique. Par ailleurs, à une semaine des élections législatives et à l'approche de l'échéance municipale de 1989, les débats devaient porter inévitablement l'empreinte de la situation politique et ses rapports avec l'immigration dans l'Hexagone.

La convocation de ces états généraux fut le fruit de plusieurs réunions tenues à Paris, Marseille, Lille et Angers notamment. Trois objectifs furent mis en avant : faire le bilan de l'histoire et des pratiques du mouvement associatif au cours des deux dernières decennies ; mettre en avant les bases d'une nouvelle citoyenneté qui dépasse le droit formel pour s'enraciner dans le droit réel ; publier un libre blanc qui recense, sous la forme d'un cahier de doléances, les divers problèmes que rencontre la communauté immigrée en France. Un questionnaire avait été envoyé aux différentes associations afin que pouvoir dresser un état des lieux le plus précis possible.

Dans la déclaration d'ouverture, Saïd Boumama, président de Memoire fertile, devait affirmer : « *La nouvelle citoyenneté c'est (aussi) le refus de l'immigritude pour s'ouvrir à toutes les questions de la société. C'est la volonté d'apporter notre contribution à tous les combats de cette société pour plus de justice, d'égalité et de démocratie pour tous les citoyens de cette société, français et immigrés, qui sont exclus des décisions de la France contemporaine.* » Cette volonté d'investir ce que différents participants ont appelé la « société civile », afin de lutter contre la marginalisation, a dominé la plupart des interventions. Marginalisation que les associations immigrées ont trop souvent intériorisé alors que la défense des droits des immigrés soulèvent les questions essentielles de la société française dont l'exclusion, qui n'est pas un problème qui concerne uniquement la communauté immigrée.

Les ateliers et les tables rondes qui ont eu lieu au cours de ces états généraux ont permis de dégager des problématiques, reprises dans la synthèse générale et qui ont permis de passer au crible de la critique les différentes réponses apportées par les associations aux attentes des populations issues de l'immigration. La perspective centrale est de faciliter la transformation du mouvement associatif, d'un stade diffus et parcellaire à un mouvements social de progrès capable, en liaison avec d'autres partenaires, de peser sur la situation politique et sociale.

Dans une situation marquée par la sédentarisation de l'immigration et à l'approche du marché unique européen, ces objectifs prennent une dimension nouvelle. Il convient donc pour les organisateurs de dépasser un certain nombre de contradictions notamment celle qui existe entre les associations de jeunes et les associations de primo-migrants. Ces états généraux auront permis de commencer à dépasser cette division, en témoigne l'appel lancé pour l'unité d'action et la concertation.

Autre écueil relevé par les participants : l'absence de coordination et de reflexion commune entre les associations issues de l'immigration et qui exprime ce qu'un orateur a appelé « *une sorte d'identification au pays d'origine* ». Dans le même ordre d'idées, il a été affirmé la nécessité de dépasser les divisions, souvent artificielles, entre les associations culturelles et celles qui mettent en avant les revendications.

Saïd Boumama a conclu les travaux en revenant sur le concept de nouvelle citoyenneté après avoir relevé les aspects positifs et les carence des débats de ces états généraux. Pour le président de Mémoire fertile, le critère essentiel de la citoyenneté est la résidence. La nouvelle citoyenneté est une « *idée porteuse d'avenir* » parce qu'elle permet de mettre en avant les revendications collectives et de s'ouvrir aux luttes de la société française. Il faut instaurer ce qu'il a appelé « *le primat de la société civile* », seule exigence capable de répondre aux besoins d'égalité. La Mémoire fertile se fixe comme objectif de permettre aux communautés issues de l'immigration de se réapproprier leur mémoire collective et de valoriser ainsi leur apport dans la société française, ce qu'ils ont fait insuffisamment jusqu'à présent.

Les associations participantes ont été invitées, elles aussi, à préciser leurs buts et à modifier leurs pratiques pour être à la hauteur de ce que Boumama a défini comme un nouveau « *projet social démocratique* », Mémoire fertile étant définie comme une instance de débat et un cadre de réflexion et d'action.

La large représentation des associations locales comme Texture et réflexes de Lille ou de Roubaix ainsi que la grande diversité des échanges d'expériences ont donné à tous les débats de ces états généraux de l'immigration un très grand intérêt. Le dépassement du caractère éclaté du mouvement associatif de l'immigration ne pourra certes se faire du jour au lendemain, mais ces états généraux de l'immigration auront au moins permis de poser les bases d'une solution dans une conjoncture difficile, marquée parfois par des comportements xénophobes et des situations d'exclusion.

Mohamed LAKHAL

Les émigrés algériens et leurs vacances

LES MILLE DETOURS D'UN RETOUR...

Dans les jours prochains, un grand nombre de nos compatriotes vont repartir au bled pour y passer un ou deux mois de vacances. Un moment privilégié pour respirer à nouveau l'air du pays et revoir une famille et des amis dont ils sont séparés pendant plusieurs mois pour fait d'émigration.

Comment les autorités algériennes réagissent-elles à ce flux migratoire ? Il y a les textes et les déclarations d'intention et il y a les faits.

Les discours et les faits

Dans la Charte nationale, on peut lire : *« La nation continue et continuera de remplir toutes ses obligations envers l'émigration qui a apporté une contribution appréciable par le sacrifice de son sang et du fruit et de son labeur au triomphe de la révolution. La défense des intérêts de nos émigrés et de leur sécurité demeure l'une des préoccupations majeures du pays*[1]*. »*

Les principes affichés officiellement semblent donc aller dans le sens d'une valorisation de l'émigration. Récemment encore, le ministre de l'Intérieur, Elhadi Khediri, s'affirmait préoccupé par les problèmes que rencontrent les ressortissants algériens à l'étranger, faisant même référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme !

En réalité, les représentants officiels sont plutôt sensibles aux émigrés membres de l'Amicale.

La fonction de consul, telle qu'elle est définie dans l'article 2 du décret du 1er mars 1977, stipule qu'il doit *« délivrer aux ressortissants algériens domiciliés dans sa circonscription et régulièrement immatriculés au consulat des passeports et autres documents de voyages »*. Or, la plupart des personnes que nous avons rencontrées se plaignent d'un service consulaire à double détente. La détente la plus rapide étant réservée aux détenteurs de la carte de l'Amicale. C'est ainsi que dans les files d'attente, certains sont servis avec célérité pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'urgence de leur cas.

La bureaucratie et la corruption, malgré les dénégations officielles, est la valeur marchande la plus facilement exportable. Quand on connaît la tension qui précède les départs et le préjudice qui représente des jours perdus pour cause de bureaucratie tâtillone, cette situation est à la hauteur — si l'on peut dire — de l'incurie des autorités algériennes.

En revanche, il y a un domaine sur lequel le gouvernement algérien montre une grande sollicitude, c'est celui des devises. On se rappelle que, en juillet 1986, le ministère des Finances avait décidé de permettre aux Algériens résidant au pays ou à l'étranger l'ouverture de comptes en devises *« quelle que soit l'origine ou la destination des fonds qui seront déposés »*.

Ce libéralisme des autorités de la République algérienne démocratique et populaire visait à attirer dans les caisses du pouvoir la masse des sommes en devises qui proviennent pour leur grande part des revenus des travailleurs émigrés. Cette mesure visait également à enrayer la prolifération du marché parallèle des changes, situation que le gouvernement n'ignore pas et qui a permis à un certain nombre d'hommes d'affaires de s'enrichir sous l'œil bienveillant du régime.

Les émigrés qui souhaitent partir en vacances sont préoccupés par une question essentielle : comment réunir assez d'argent pour amener des cadeaux à la famille et bien souvent des produits alimentaires et pharmaceutiques ?

La course d'obstacles du retour

Dans un pays où l'austérité est promue comme *« une exigence nécessaire pour atteindre les objectifs de la révolution »* (Charte nationale), il y a pénurie de la plupart des produits. Ce qui fait que le voyage longtemps préparé à l'avance coûte bien souvent — billets et achats — plus d'un mois de salaire. Un certain nombre d'émigrés-chômeurs et fin de droits sont ainsi exclus de la possibilité de changer d'air.

Nous avons rencontré des comptatriotes qui souhaitaient quitter l'Hexagone pour un séjour estival mais en sont incapables matériellement.

Ahmed, qui habite à la Goutte-d'or depuis des années dans un meublé, nous a ainsi déclaré : *« Le bled, j'y pense tout le temps, mais c'est devenu comme un rêve qui s'évanouit, ici je survis. »*

Pour ceux qui veulent partir, l'obstacle des tracasseries administratives se trouve ainsi couplé avec un investissement de voyage fort coûteux en ces temps de crise économique et sociale.

Les vertus amères d'une situation bloquée

Les autorités algériennes, qui ne manquent pas une occasion de s'adresser des satisfecits, ont du mal à masquer les probèmes.

Dans la revue de l'Amicale, on peut lire ces quelques lignes : *« Par tourisme extérieur, nous pensons tout particulièrement à la communauté algérienne demeurant à l'étranger, en particulier sa jeunesse qui a une soif impressionnante en ce domaine et aspire depuis longtemps à la découverte ou à la connaissance de l'Algerie. Or, sur cet aspect, rien de détonnant, pas la moindre offensive, aucune entreprise volontariste n'est à signaler et cela dure depuis longtemps*[2]*... »*

Mais, en revanche, le gouvernement met sur le compte des rumeurs les abus institutionnels nés de l'instauration du change obligatoire acquitté par les travailleurs émigrés dans le cadre des dispositions de la loi de finances 1988.

Entre le besoin irrépressible de devises et un meilleur accueil des émigrés qui séjournent au pays, l'intérêt bien compris du régime Chadli est de se conforter dans le rôle de « vache à lait » des ressources que les émigrés accumulent à la sueur de leur front.

Tidjani AMONKAL

1. Page 146.
2. *Actualité de l'émigration*, 3 juin 1987.

QUELQUES QUESTIONS POSEÉS À UN ÉMIGRÉ QUI DOIT PARTIR EN VACANCES

■ *Quels sont les problèmes que rencontrent les Algériens qui veulent partir en vacances ?*

L'un des problèmes les plus importants réside dans les démarches administratives qu'il faut accomplir, tant auprès des autorités françaises que des services consulaires. En ce qui concerne la France, on comprend qu'elle ne montre pas une grande sollicitude envers ses immigrés, en tous cas pour ceux qui ne rentrent pas définitivement. Mais on pourrait s'attendre à autre chose au niveau des consulats de notre pays. Or, c'est l'Algérie qui est transposée en France, avec tous ses passe-droit et la pratique du « cousinage ».

Quand on connaît quelqu'un ou que l'on est recommandé, les choses se font plus facilement, sinon il faut prendre son mal en patience... Même les places sur Air Algérie se négocient parfois selon la qualité de ses relations.

Et puis, il y a le change obligatoire qui sert en réalité à engraisser certains. L'Etat nous accueille au bled pour nos devises.

■ *Le voyage en lui-même représente-t-il une grande dépense ?*

Avant de partir en vacances, nous somme submergés de lettres des parents, des amis qui nous demandent de leur ramener un petit quelque chose. Les gens demandent de tout parce qu'ils manquent de tout... sauf certains qui ont tout parce qu'ils ne manquent de rien. Bien souvent, quand on revient en France, on est obligé de se serrer la ceinture. Il ne faut pas oublier non plus que nous envoyons chaque mois de l'argent à la famille, sinon c'est la misère... Il est difficile de s'en sortir.

ISLAM EN FRANCE
Insertion ou intégration ?
Quelques livres

L'orientalisme, comme l'a établi le professeur palestinien Edward Saïd[1], n'est que la création imaginaire de l'Occident, l'incarnation de ses craintes et son sentiment de supériorité.

Malgré l'existence d'un important corps de savants (Regis Blachère, Louis Gardet, Louis Massignon, Jacques Berque, Maxime Rodinson...), c'est l'orientalisme qui a servi de fonds culturel à la plupart des Français.

Après la Première Guerre mondiale, ce qui inquiète en Occident, ce n'est pas l'Islam mais la montée du nationalisme dans les pays arabes et son alliance avec la Russie soviétique. La référence est celle de Mustapha Kemal, le fondateur de l'Etat moderne et laïc turc.

En Algérie, dans les années trente, l'ordre colonial n'apparaît pas menacé par les confréries religieuses largement démantelées ou par le mouvement réformateur des Oulamas, mais par l'Etoile nord-africaine puis par le PPA.

Après 1945 et pendant la décade où les trois pays du Maghreb arrachent leur indépendance (1952-1962), la question de l'islam est absente et ne reste étudiée que par les spécialistes.

La politique arabe de la France, relancée par le général de Gaulle après la Guerre des six jours est contrariée par la crise franco-algérienne qui suit la nationalisation des hydrocarbures (1971) et par la faiblesse de l'espace laissé à la France par les deux Grands au Moyen-Orient.

Après la guerre d'Octobre et le premier choc pétrolier (1973), la France et l'Occident accordent un intérêt accru aux problèmes du monde arabe et découvrent l'islam, en particulier après l'avènement de la république islamique en Iran (1979).

Dès lors, éditeurs et auteurs déversent sur le marché, une masse d'ouvrages de valeur très inégale et les Français prennent conscience de l'existence d'une forte immigration, plus sensible au Coran qu'au marxisme. Les projecteurs vont alors se braquer sur l'islam dans les pays d'origine et sur la pratique de la religion musulmane en France.

Pour ne s'en tenir qu'à l'Afrique du Nord, après le Maghreb musulman en 1979, le CNRS a publié *Islam et politique au Maghreb* en 1981, *Maghrebins en France* et *les Algériens en France ; genèse et devenir d'une migration* en 1983. Les deux revues *Temps Modernes* et *Esprit* publiaient deux importants dossiers sur l'immigration en France où une large part est accordée à l'islam. Depuis, dans un contexte marqué par le *« terrorisme proche oriental »*, le problème des otages au Liban et la montée du Front national, les enquêtes, les articles et les colloques sur l'islam ont proliféré. Dans cette masse, trois études publiées à la fin 1987 se détachent : un dossier de la *Revue française de sciences politiques* sur « Les musulmans dans la société française » et deux ouvrages de Bruno Etienne[2] et Gilles Kepel[3]. Enfin, *l'Express* prêtait à Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, l'intention de publier un rapport sur « La France aux mille mosquées ».

Voyage dans l'islam français

Partie prenante avec Olivier Carré, Remy Leveau, René Mouriaux de la nouvelle école de chercheurs spécialisés sur l'islam contemporain, arabisant, chercheur au CNRS et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, Gilles Kepel[4], après s'être fait connaître par son enquête sur les mouvements islamistes dans l'Egypte de Sadate, se penche sur la planète musulmane de France.

L'intérêt de son travail est d'abord méthodologique. L'auteur s'écarte des informateurs traditionnels, dirigeants de groupuscules immigrés ou manipulés par les Etats arabes (*cf.* la critique de la politique d'Alger qui, à partir du contrôle qu'elle exerce sur la grande mosquée depuis 1982, prétend diriger la communauté islamique de France) et privilégie les enquêtes menées auprès de simples fidèles et d'imams, dans les mosquées et les associations, une étude sur le terrain menée pendant trois ans.

Il explique la progression spectaculaire de l'islam contemporain (dont il situe l'origine en 1973-1975) par la combinaison de plusieurs facteurs : la crise économique qui s'installe durablement et ses consequences sur les régions industrielles à forte concentration immigrée, la fermeture des frontières à l'immigration, l'introduction croissante de la dimension proche orientale dans la politique intérieure française, le renouveau de l'islam dans les pays d'origine, la politique du patronat, qui crée des lieux de prières dans les entreprises. Enfin, la grève des loyers dans les foyers a fait apparaître la place prise par les imams qui ont remplacé les militants auprès des immigrés en lutte.

La prière dans la rue est devenue un rite quotidien.

La révolution iranienne a donné une impulsion au mouvement islamique qui s'est structuré (multiplication des mosquées et des lieux de prière, associations, écoles, circuits commerciaux), élargi (réintégration des enfants de harkis dans la mouvance islamisante et décloisonnement entre musulmans de différentes nationalités) et remodelé dans le contexte social, politique et culturel français. De religieux, l'islam est devenu sociologique, identitaire et culturel. Bien loin d'être un danger, le développement des associations religieuses constitue donc la dernière étape d'un processus menant à la formation d'un islam à la française parfaitement tolérable. Deux cas de figure sont possibles : le regroupement des musulmans en une seule communauté avec les autorités représentatives (consistoire ou Eglise musulmane), c'est l'insertion, ou bien distension des liens d'appartenance à la communauté (mariages mixtes, armée, mode de vie) qui favorisent l'intégration-assimilation. Gilles Kepel laisse la question sans réponse, car pour lui elle est dépendante de l'action des pouvoirs publics.

Très documenté et de lecture agréable, ce travail s'inscrit dans un large courant de chercheurs qui, comme Noiriel[5], considèrent que la France, vieux pays d'immigration, possède de larges capacités d'intégration des étrangers sans perdre son identité. Optimisme qui, à la lumière de l'histoire, devrait être tempéré. L'affaire Dreyfus a surgi au moment où la communauté juive était en voie d'assimilation très large. Et, depuis 1980, c'est une nouvelle vague d'antisémitisme qui se développe dans un contexte où le racisme refait surface.

L'intégration ne sera pas que le fait des pouvoirs publics mais un combat permanent de tous ceux, Français et immigrés, qui refusent l'exclusion.

CHIBANI Makhlouf

1. Said Edward, *l'Orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, Le Seuil, 1980.
2. Etienne Bruno, *l'Islamisme radical*, éditions Hachette, 1987.
3. Kepel Gilles, *les Banlieues de l'islam*, Le Seuil, 1987.
4. Kepel Gilles, *le Prophète et le pharaon ; les mouvements islamistes dans l'Egypte contemporaine*, La Découverte, Paris, 1984.
5. Noiriel Gérard, *le Creuset français ; Histoire de l'immigration au XIX-XX^e siècles*, Le Seuil, 1982.

LE THEATRE BERBERE
Doucement mais... sûrement

Le théâtre berbère continue son petit bonhomme de chemin. Depuis bientôt une dizaine d'années, quelques étudiants et travailleurs, malgré les multiples obstacles, œuvrent à la promotion de cette facette méconnue de la culture berbère. Un domaine pourtant très prisé et relativement facile d'accès.

La troupe Asalu est sans aucun doute la plus importante. Elle a déjà participé aux deux festivals organisés par l'Associations de culture berbère (ACB). Ainsi, après *Tachbaylith* (*la Jarre* de Pirandello) et *Amin its rajoun rebbi* (*En attendant Godot*, de Beckett), adaptés par Mohia en Kabyle, l'auteur récidive avec cette fois-ci *le Médecin malgré lui*, de Molière, prenant le titre de *Si Lehlu*. Le spectacle a eu lieu pendant trois jours les 2, 3 et 4 juin dernier au Théâtre des Amandiers.

Dès le début du spectacle, on est impressionné par le décor, réussi à plus d'un titre, le son et les jeux de lumières, qui donnent beaucoup de relief à la mise en scène. Mention speciale donc à Kacem Tatem qui a été le maître-d'œuvre de cette opération. Le metteur en scène et l'auteur ont réussi à transposer avec succès l'ambiance d'une époque et d'un lieu au cœur de la Kabylie.

Les acteurs – tous amateurs – ont réussi leurs prestations même si l'on a senti quelques faiblesses au niveau de la diction. Les acteurs eux-mêmes en ont convenu et ont pris l'engagement d'y remédier ; cela aussi est un gage de conviction. Espérons que s'ajoutent à leur détermination les moyens matériels qui leur permettront de progresser vraiment. Souhaitons leur plein succès dans leurs efforts et pour les prochaines productions, normalement prévues à la rentrée de septembre.

Moh

Un décor réussi rappelant le village kabyle.

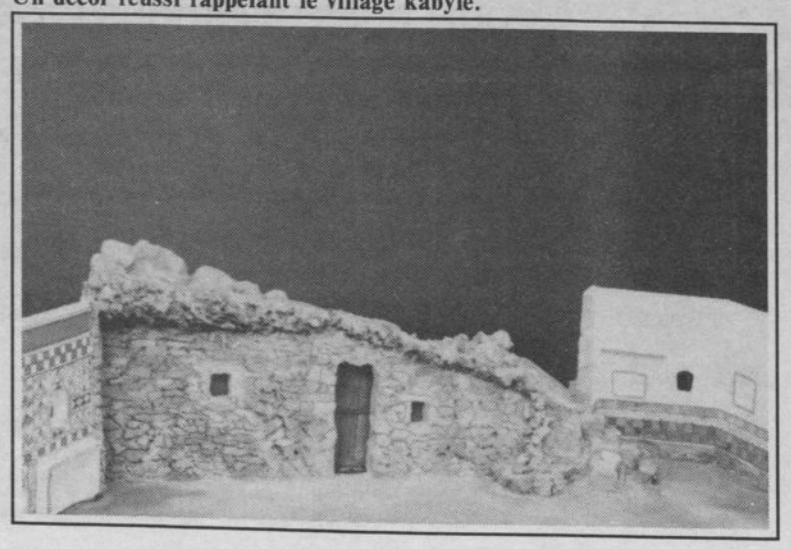

LUTTE DE LIBERATION NATIONALE
Textes et prétextes

A l'heure où l'Algérie s'apprête à célébrer le 5 juillet, où la presse nationale va encore une fois ouvrir ses colonnes aux incessants discours pamphlétaires dont le seul souci est d'utiliser la lutte de libération à des fins de légitimité, il nous a semblé utile d'ouvrir un angle critique en s'interrogeant sur la littérature algérienne de langue française, sur ses choix d'écriture et les discours qu'elle a engendrés.

Choisir d'inclure la littérature dans un débat de société, c'est un moyen de faire reculer l'idéologie sectaire qui anime la critique officielle (d'inspiration essentiellement journalistique d'où son caractère médiatique), centré sur le texte comme un outil de propagande ; visant par là même à assujétir la littérature à une idéoliogie de pouvoir. Position et horizon de lecture qui nient le caractère éminemment critique et visionnaire des ecrivains algériens.

En effet, cette littérature qui est issue des conditions historiques marquées d'un côté par le système colonial, de l'autre par la montée du mouvement national, a su par la qualité de ses auteurs intégrer cette contradiction comme une exigence impérieuse mais la dépasser par un discours sur la condition humaine. La lutte de libération n'est pas vécue par les écrivains comme une fin en soi mais comme étape venant vers des lieux d'identité et de mémoire collective. L'inexistence d'une tradition romanesque locale pousse les écrivains à se tourner vers les grands modèles (réalisme, romantisme, modernité) qui ouvriront la culture algérienne à d'autres horizons.

La guerre devient ainsi une métaphore de la lutte de l'homme contre toutes le formes d'oppression, fussent-elles internes ; c'est-à-dire engendrées par la sclérose des mondanités et le refuge dans les valeurs mythiques. *Nedjma*, de Kateb Yacine, *l'Incendie*, de Mohamed Dib mettent en scène prématurément le conflit de générations, le puritanisme religieux, et inaugurent une réflexion lucide sur les transformations qui commencent à s'opérer dans le pays.

Des écrivains aussi différents que Ferraoun, Mammeri, Haddad n'écrivent pas sous l'étendard d'un parti. Ils n'ont ni manifeste ni revue mais ils s'inspirent de la lutte de libération comme un moyen de rétablir la dynamique sociale longtemps forgée par le tribalisme et les mœurs ancestrales ; d'affronter non seulement le présent colonial mais d'interroger un avenir incertain.

Appréhension largement confirmée par la littérature post-indépendante. En effet, nourris des écrits de leurs aînés, Fares, Bourboune, Boudjedra (première période avant que ce dernier ne soit récupéré par le pouvoir), s'ils ne font pas forcément référence à la lutte de libération, dénoncent les mécanismes de récupération que le pouvoir met en œuvre afin de monopoliser l'impact idéologique. C'est une nouvelle ère de constestation. Avec *le Muezzin*, Bourboune dresse une critique acerbe de l'utilisation de la religion comme un moyen d'exploiter le peuple. *La Répudiation*, de Boudjedra, est un livre où le corps émerge comme une revendication du désir étouffé par la morale puritaine. Quand à Nabile Fares, dans *le Chant des oliviers*, il écrit : *« Indépendance ! comme une lame sur mon cou ! »*

Des cris écorchés qui seront pour la plupart voués à l'exil et à la clandestinité des œuvres et des hommes, coupés ainsi de leur public naturel. Cette littérature est une relecture de la guerre à travers un projet de société qui ouvrait à une libération de l'expression politique et culturelle, mais aussi à la jouissance au corps... Désirs confisqués par une bureaucratie qui mettra sous l'éteignoir l'existence même de cette littérature en instituant la censure comme un moyen d'intimidation. Il faudra attendre les années quatre-vingt pour voir une nouvelle génération d'écrivains, nés pour la plupart durant la guerre.

La lutte de libération nationale demeure tendue comme une toile de fond, mais donne libre cours à l'imaginaire ; l'heure est à la démystification, à la mise à nu de l'idéologie triomphaliste qui commence à chanceler devant la montée de nouvelles revendications sociales, culturelles et politiques.

Dans *les Chercheurs d'os*, Tahar Djaout, a travers une fable politique, dénonce la pratique fantomatique qui consiste à réinhumer les os des présumés martyres. Pratique courante jusqu'à nos jours car *El Moudjahid* livre sa rubrique nécrologique comme un rituel quotidien voué à l'éternité.

Le Fleuve détourné de Rachid Mimouni est un roman qui a le mérite de renouveler l'écriture en rejetant toutes formes de clichés ou de schématismes. Le narrateur a été porté disparu durant la guerre ; il revient pour témoigner comme une mémoire douloureuse, prisonnière de ses propres cauchemars. Dimension nouvelle que celle de l'absurde, gérée par un sytème aveugle et dérisoire. Et c'est un des personnages du roman qui dit : *« La mémoire nous restitue dans notre condition humaine et avec nos racines pour retrouver le goût des ambitions. Les peuples devraient brûler tous les livres de l'histoire. »*

Farida

Festival de théâtre berbère à Tizi-Ouzou

La première semaine du mois de juin 1988 a été marquée à Tizi-Ouzou par la tenue d'un festival de théâtre berbère, organisé par le comité de la cité universitaire de Hasnawa. Ce festival a été dédié à la mémoire du chanteur kabyle, Slimane Azen, mort à l'étranger il y a six ans. Slimane Azen a été, durant les années soixante, le chanteur le plus populaire en Kabylie et très engagé en faveur de la promotion de la culture berbère.

L'université de Tizi-Ouzou a donc connu pendant une semaine la ferveur des grands jours, et ce d'autant plus que l'expression théâtrale en kabylie est peu pratiquée, sinon jamais. A l'instar des autres disciplines de la culture berbère, le théâtre subit, lui aussi, les entraves de la répression. Au dernier festival organisé par l'APW et la Maison de la culture de Tizi-Ouzou, les autorités avaient interdit aux deux troupes universitaires de se produire et cela, malgré les multiples démarches des instances organisatrices.

Quant à ce festival qui s'est déroulé le mois dernier, un de ses mérites, et non le moindre, aura été d'attirer en son sein différentes troupes et de les faire travailler ensemble. De cette manière, des liens se sont tissés entre les universités de Tizi-Ouzou et Bejaïa. Le festival avait commencé par un récital de chanson par Ferhat du groupe Imazighen-Imula.

L'affluence fut nombreuse, on l'a estimée à quelque vingt mille personnes.

T. M.

FESTIVAL DE THEATRE D'EXPRESSION TAMAZIGHT « SLIMANE AZEM »

2 juin. Gala d'ouverture avec le chanteur Ferhat Imazighen Imula.
3 juin. *Tacbaylit*, par la troupe Imsebriden, de l'Université de Tizi-Ouzou.
4 juin. *Si Lehlu*, par la troupe Timliillit, de At Yenni.
5 juin. *Adiwenni n Iazzugen* (dialogue de sourds), par la troupe Inurar, de At Buwadu.
6 juin. *Lemri* (le miroir), par la troupe Tighri, de la Maison de jeunes Iwadiyen.
7 juin. *Anda T Tseddu*, par la troupe de l'Université de Tizi-Ouzou, Wed Ayssi.
8 juin. *Lbaht*, avec la troupe Tilelli, de la Maison de jeunes de Bgayet.
9 juin. Troupe Tarwa N' Sumer, de Bgayet. *Lbabur N Lmut*, avec la troupe Tilelli, de Bgayet.

Cinéma
Robert Redford : « Milagro »

Même s'il est passé derrière la caméra, Robert Redford a gardé intacte l'image de l'acteur qui a su défendre les grandes causes (indiennes, noires...) . Servi en cela par un scénario qui répondait à sa sensibilité, Redford a adapté l'œuvre d'un romancier non moins connu : John Nichols, écrivain célèbre pour ses positions progressistes mais aussi pour ses connaissances du milieu cinématographique puisqu'il a collaboré comme scénariste à plusieurs réalisations importantes (Pakula, Louis Malle, Costa Gavras).

L'histoire se déroule dans une région du Nouveau Mexique où, narguant la condition modeste et précaires des villageois confrontés aux hostilités naturelles, un riche entrepreneur décide de construire sur la vallée un grand parc de loisirs. Un Chicano décide alors de détourner l'eau pour irriguer son modeste champ d'haricots. Il s'ensuit palabres et mésaventures où les villageois prennent partie pour leur héros face aux autorités. Cette opposition va impliquer différents plans de lectures, d'un côté le monde des villageois tournés vers l'enracinement et l'amour de la terre (le déracinement des arbres et les plans latéraux sont des images redondantes dans le film), tandis que l'eau, mobile essentiel du scénario, noue et dénoue sans cesse les péripéties du drame. De l'autre côté, Ladd Devine, réunit autour de lui les autorités (le shérif, le maire, le commissaire), incarnant le Nouveau Monde, celui des décrets et des clôtures et des excavatrices qui ouvrent le sol comme une plaie béante à l'affairisme et au commerce.

Robert Redford.

Mais au-delà de la protestation des villageois, leur solidarité autour des signatures de motions de soutien, leur présence au meeting (qui rappelle le film de Biberman *le Sel de la terre*), c'est surtout l'originalité de ce village qui est la contestation la plus vive du « rêve américain ».

En effet, tourné vers un univers du conte, Milagro (à l'image du Macudo de Gabriel Garcia Marquez) est un village où les gens vivent des mythes ancestraux encore tournés vers l'adoration des animaux, le fétichisme ; cet ange qui traverse allègrement quelques séquences du film fait basculer la frontière fiction/réalité pour ouvrir le cinéma à une quête de l'insondable de la magie. Le personnage manchot à la recherche de son bras enlevé par des papillons, la vieille qui ne cesse de lapider les passants et surtout le viel Amarento, véritable patriarche, sont une galerie de personnages composés sans tics dans cette vaste répétition qu'est le monde.

Bien sûr, cette fable n'est pas sans clin-d'œil au présent tourné vers la crise que vivent les petits paysans des Etats-Unis, mais il ne peut s'y réduire grâce à l'intelligence de son écriture.

Karim

ANNIVERSAIRE

CE JOUR... LA LIBERTE

A l'annonce des résultats du référendum sur l'autodétermination, le 3 juillet 1962, le peuple est sorti en masse dans la rue pour laisser exploser sa joie. Dans les villes et les campagnes où les femmes et les hommes se laissaient emporter par le même élan, l'ambiance est à l'exubérance. L'Algérie a vécu pendant cette première semaine de l'indépendance des jours inoubliables, sans doute les meilleurs poour toute une génération. A Alger, dans le vacarme étourdissant des klaxons et des cris, un spectacle fantastique s'offre aux observateurs étrangers surpris par l'esprit civique des Algériens. Des débordements violents, il n'y en a point eu ; aucun Européen n'a été brutalisé ni même menacé. De longues processions de véhicules chargés jusqu'aux bords, voitures envahies jusque sur le toit, tous pavoisés aux couleurs de l'Algérie, ont défilé des journées entières aux slogans de *« Tahia El Djazaïr »* ou de *« Bab El Oued Dah El Oued »*.

Dans la liberté conquise à prix inestimable, les femmes vont pouvoir enfin rompre le deuil, lançant des you-you. Et la marée humaine, grouillante, frappe par son enthousiasme irrépressible. On a l'impression que rien ne pourra venir à bout de ce délire lyrique. Les dissensions internes du FLN n'altèrent pas le bon déroulement des manifestations. Le peuple algérien ne veut pas être dépossédé de sa victoire. Et ce 3 juillet, la population algéroise réserve un accueil exceptionnellement chaleureux à Benkhedda accompagné de Krim.

Rares ont été les cérémonies qui ont atteint ce degré d'intensité dans la ferveur. C'est aussi la dernière victoire du GPRA, ultime consécration pour un avenir incertain. Le président du GPRA, ému devant ce spectacle grandiose, ne parviendra pas à contenir quelques sanglots lors de son discours à la préfecture d'Alger.

Une athmosphère comparable à celle de l'Inde, une décennie et demie auparavant, que résume cette phrase de Jawarhal Nehru devant le Parlement : *« L'instant est là, un instant rarement offert par l'histoire, quand une époque s'achève, quand l'âme d'une nation longtemps étouffée retrouve son expression. »* Pour combien de temps dans le cas de l'Algérie ?

Les conditions objectives d'un échec

Il est vain, aujourd'hui, d'accabler ceux qui ont accédé par la force au pouvoir, ni de s'apesantir sur l'espérance trahie. Il est temps d'analyser avec un œil critique l'histoire du mouvement national. La période 1954-1962, qui a abouti à l'indépendance, ne doit pas échapper à cela. Rien ne doit être sacralisé. Au reste, la crise de l'été 1962 a fait voler en éclats ce tabou (voir page 2 : « C'était en... »). L'unanimisme de façade exprimé pendant la lutte armée n'a pas pu résister au changement de période. Et c'est normal !

Dès cette date, l'occasion a été ratée pour une évolution radicale malgré un passé certes glorieux mais pesant. Le FLN avait atteint l'objectif qu'il s'était assigné, l'heure est à la construction d'une société nouvelle avec ses exigences. L'Algérie, depuis, a connu des mutations profondes et rapides. Les résultats sont palpables : par milliers, des cadres sont sortis de l'école algérienne, des acquis sociaux paraissent inaliénables. Mais le revers de la medaille n'est pas reluisant non plus : l'agriculture, sacrifiée, aura du mal à se relever malgré la thérapie de choc.

L'Algérie qui s'est fixé l'horizon 80 pour sortir du sous-développement n'est pas prête à réussir son pari même pour l'an 2000. Les pouvoirs qui se sont succédés depuis 1962 ont en commun de considérer les partis uniques comme un instrument indispensable à tout développement. Erreur funeste !

Le présent et l'avenir

A l'heure actuelle, la situation est telle que seule la démocratie peut sortir le pays de l'impasse dans laquelle l'ont fourvoyée nos dirigeants. Partout dans le monde, même dans les sytèmes de parti unique les plus orthodoxes, l'heure est au changement. C'est cette opportunité qu'il faudra saisir à bras-le-corps pour renverser la tendance et enfin ouvrir des horizons nouveaux.

Le rassemblement des Algériennes et des Algériens est indispensable pour cette entreprise de longue haleine. La démocratie doit alors s'accompagner de tous ses attributs, entre autres le refus de l'exclusive, du sectarisme et du dogmatisme. L'opposition nationale est condamnée à faire sa mue pour ne pas être dépassée par les événements. Et ceux qui se réclament de la démocratie doivent donner les gages du respect des valeurs fondamentales de cette philosophie. Un aggiornamento est necessaire pour aller de l'avant, condition impérieuse pour changer profondément les structures du passé, sclérosées par les outrages du temps et les mentalités bloquées. Si le pouvoir veut changer de l'intérieur, il ne peut le faire que grâce à la pression de l'exterieur. Les rares tentatives d'ouverture du système ne sont dues qu'à une série d'actions au niveau de la société.

Malgré l'affirmation de la souveraineté del'Etat, le peuple algérien ne maîtrise pas son destin. Toutes les énergies novatrices et libératrices sont jugulées par l'omniprésence du système, obsolète et immobilisateur de surcroît.

Si l'option démocratique n'est pas choisie, c'est la voie ouverte à l'intégrisme. Alors, on entrera dans le futur à reculons.

MELLOUL Tewfik

bref... en bref... en bref... en bref... en

■ Un ancien maquisard, Larbi Tizi-Targa, a tué le chef de l'unité Sonatrach de Birkhadem d'une rafale de mitraillette. Tizi-Targa, semble-t-il, aurait été lésé dans ses droits et aurait fait l'objet d'une méprise affichée de la part de l'administration. Début juin, il est passé à l'action, prenant ensuite le maquis avec quatre de ses compagnons.

■ Un tract signé par *« Les officiers et sous officiers-libres et courageux »* s'en prend au général-major Abdellah Belhouchet, le déclarant nuisible à l'armée : *« totalement incompétent, pratiquement le seul officier supérieur à n'avoir jamais reçu aucun formation, la principale préoccupation de Belhouchet consiste, dans des apartés, principalement à dénigrer, calomnier, diviser, semer la discorde entre officiers et détruire ce les autres essayent de construire »*.

Ce tract long d'une page et demie est étonnant car ses auteurs ont recours parfois à un langage obscène en relatant l'itinéraire du général-major. Peut-on l'attribuer à la police politique ? Et dans quel but ? Ce qui est sûr, par contre, c'est que le malaise dans l'armée est de plus en plus difficile à cacher.

■ Au cours d'une table ronde sur l'écriture de l'histoire, l'ex-colonel Saout El Arab s'est encore distingué en dénonçant publiquement la présence de harkis dans les instances dirigeantes de l'Etat.

■ Chadli Bendjedid a décidé de recevoir au compte-gouttes les dirigeants de l'Etat et du parti. Il préfère éviter ainsi les désagréables rencontres avec les adversaires de sa ligne politique.

■ Le PAGS, parti interdit mais toléré, organise de plus en plus de grèves sporadiques pour protester contre les licenciements et l'édulcoration des textes du Statut général du travail (SGT). Dans sa littérature semi-clandestine, le PAGS se sent proche de la ligne du FLN, donc de Mesaâdia, celui-là même qui les a boutés hors des organisations de masse du parti unique.

■ Dans la perspective d'un remaniement du bureau politique du FLN lors du VI[e] Congrès, Chadli veut rééquilibrer les dosages régionalistes. Depuis que Yala n'est plus titulaire de cette instance, il veut avoir un Kabyle. Entre Mohamed Cherif Kharroubi et Ahmed-Ali Ghozali, tous deux anciens walis de Tizi-Ouzou, Chadli préfère le premier. Ces deux personnages se vouent une haine réciproque qui les mettent en rivalité poussée à l'intérieur du clan des Kabyles de service.

■ Le domaine Bouchaoui, ex-Borgeaud, fine fleur du colonialisme agricole, devenu domaine autogéré depuis l'indépendance, veint d'être réparti entre plusieurs généraux dans le cadre de l'opération de redistribution des terres.

■ Les deux hopitaux affectés à Dra-El-Mizan et Azazga n'ont pas été achevés. Leurs construction s'effectue toujours alors que les travaux ont commencé il y a presque dix ans. Merbah réagira-t-il ?

■ L'ambassade de France à Alger dissuade tous ses visiteurs français de rencontrer maître Ali Yahia. C'est ainsi que Bernard Stasi n'a pu rencontrer le président de la LADH malgré son souhait.

■ Pendant la conférence sur les droits de l'homme à Nouakchott où la Ligue algérienne gouvernementale a été représentée par maître Miloud Brahimi, monsieur Daniel Jacoby, président de la FIDH, a envoyé une lettre au président de la Ligue mauritanienne des droits de l'homme pour protester contre l'absence de la ligue présidée par maître Ali-Yahia. Cette lettre a été photocopiée et distribuée à tous les participants.

■ Les enseignants de l'USTO de Bir-el-Djir d'Oran ont déclenché une grève tout le mois de mai dernier pour protester contre la discrimination dont ils sont l'objet en matière de logement. En effet, les logements d'une cité nouvellement construite, normalement destinés aux enseignants, sont distribués à des chanteurs, des proches de la police et des affairistes de tout poil.

■ Le Printemps berbère, célébré chaque année le 20 avril, a été fêté cette année à l'Université d'Oran par une exposition de photos et de textes sur le déroulement de l'événement en 1980 en Kabylie et à l'université d'Alger. L'exposition s'est faite malgré les menaces d'un agent de la sécurité de l'Université d'Oran.

LIBRE ALGÉRIE **N° 15, JUILLET 1988**
BP 89, 75922 PARIS CEDEX 19

JOURNAL FONDÉ PAR ALI MÉCILI, ASSASSINÉ À PARIS LE 7 AVRIL 1987

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : YOUCEF DJEDRA
COMMISSION PARITAIRE N° 69 258 – DÉPOT LÉGAL N° 15986
COMPOSITION ET IMPRESSION : ROTOGRAPHIE – MONTREUIL

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

.....

A RETOURNER À *LIBRE ALGÉRIE*, BP 89, 75922 PARIS CEDEX 19 ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE DE 100 F (France), 200 F (étranger) À L'ORDRE DE APIDI, POUR UN AN